

Cim

UNE VILLE POUR TOUS

N° 716 15 DÉCEMBRE 2011
ville-cesson-sevigne.fr



DOSSIER

RÉSEAUX SOCIAUX : LA COMMUNE SUIT LE FIL

INFOS PRATIQUES

URGENCES

- CENTRE ANTI-POISONS **02 99 59 22 22**
- POLYCLINIQUE SÉVIGNÉ **08 25 74 35 50**
Service d'urgence 24 h/24 . **02 99 25 52 49**
- GENDARMERIE **02 99 83 14 90**
- POLICE MUNICIPALE **02 99 83 52 00**
. **06 09 35 73 92**
- POMPIERS **18**
- SAMU 35 **15**
- URGENCE sans abri **115**

MÉDECINS DE GARDE

Pour les urgences la nuit et les week-ends ou jours fériés, veuillez appeler votre médecin traitant.

INFIRMIÈRES DE GARDE

Veuillez appeler votre cabinet habituel.

PHARMACIES DE GARDE

Veuillez composer le 32 37.

NUMÉROS UTILES

- INFO SOCIAL EN LIGNE **0 810 20 35 35**
- LUEUR D'ESPOIR **02 99 83 65 28**

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

- Violences conjugales : **02 99 54 44 88**
24h/24 et 7j/7
- CIDFF 35 (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) : **02 99 30 80 89**

MAIRIE

www.cesson-sevigne.fr

- Lundi : 8h30-12h • 13h-18h
- Du mardi au jeudi : 8h30-12h • 13h-17h15
- Vendredi : 8h30-16h (journée continue)
- Samedi : 9h30-12h (permanence État Civil)

Téléphone **02 99 83 52 00**

Télécopie **02 99 83 46 63**

Courriel mairie@ville-cesson-sevigne.fr

La mairie sera exceptionnellement fermée le lundi matin du 26 décembre.

DÉCHETTERIE

- Lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18h
(fermée le jeudi après-midi)
Appel gratuit **0 800 01 14 31**

LES ÉLU(E)S À VOTRE ÉCOUTE

Le maire, **Michel Bihan**, reçoit sur rendez-vous, chaque jeudi de 8h30 à 10h30.

Téléphone **02 99 83 52 00**

Les élu(e)s sont à votre écoute chaque samedi, de 10h à 12h, dans l'ancienne salle des mariages de la mairie, au rez-de-chaussée. Entrée côté place de La Poste.

Permanences :

- Jusqu'au 16 décembre : Claude GERARD
- Du 17 au 27 décembre : Raymond TRICHARD
- Les 28 et 29 décembre : Christian ANNEIX
- Du 30 décembre au 1^{er} janvier : Michel BIHAN

DISTRIBUTION DU CIM

Pour tous problèmes de distribution, merci de bien vouloir appeler le **02 99 62 46 74**.

Bienvenue au Conseil municipal



Les séances du Conseil municipal sont ouvertes à tous, dans la salle du Conseil de la mairie. À l'issue de chaque séance, le public a la possibilité de poser des questions au maire sur un sujet d'actualité ou une préoccupation de la vie quotidienne.

À noter :

- L'ordre du jour explicatif des débats du Conseil est disponible à l'entrée de la salle ;
- Un plan de situation des élus (qui permet de les situer et ainsi de mieux suivre les débats) et le règlement intérieur sont affichés ;
- Un écran géant diffuse les documents illustrant les dossiers présentés pour une meilleure compréhension.

Lorsque le groupe de l'opposition du centre et de la droite pose une question orale, le maire y répond directement, dans la mesure du possible, ou à la séance suivante. Les prochains Conseils municipaux auront lieu **les vendredi 16 décembre à 18h30 et mercredi 18 janvier à 19h**.

UNE SOLIDARITÉ VIVANTE

La solidarité à Cesson-Sévigné s'exerce de multiples manières. Après de nos concitoyens d'abord : celles et ceux qui traversent des périodes difficiles. Ils reçoivent auprès de l'**Action Sociale de la Ville** et des organismes sociaux, assistance, conseils et si besoin, secours.

Vers les nations parmi les plus pauvres de la planète, ensuite.

La municipalité s'est impliquée dans cette démarche solidaire en s'appuyant sur les associations existantes, leurs réseaux et leur volonté d'agir concrètement.

Tous ensemble, responsables associatifs, élu(e)s de la majorité comme de l'opposition, avons créé **une plate-forme des solidarités internationales**.

Elle se réunit régulièrement pour faire le point des actions engagées, vérifier si les fonds versés sont utilisés à bon escient :

- **au Maroc** (aide à l'ASTH et Cesson 35 Humanitaire pour la mobilité des personnes handicapées, la livraison ou la réparation de fauteuils...)
- **au Burkina-Faso** (aidé par Cesson-Solidarités notamment pour l'adduction en eau, les parcs de vaccination pour le bétail...)
- **au Niger** (soutenu par l'AES Cesson-Dankassari pour la gestion de l'état civil, l'alphabétisation des jeunes filles, l'école du jardinage, les bornes-fontaines d'eau etc.)
- **à Haïti** (soutenu par Pandiassou pour la potabilisation de l'eau des lacs collinaires, la construction de petites maisons, la formation de jeunes mécaniciens...)

Cette plate-forme facilite les échanges d'expériences, la mutualisation des démarches auprès des institutions et collectivités. Elle anime la Semaine de la Solidarité Internationale, chaque mois de

novembre sous l'impulsion de Cesson-Solidarités.

Un foisonnement d'initiatives locales

Cette volonté d'agir pour des femmes et des hommes vivant à des milliers de kilomètres génère un foisonnement d'initiatives destinées aux pays lointains comme aux actions proches.

Le Comité des Fêtes qui attribue 6 chèques de mille euros, le Lycée Sévigné et sa Fête du Sport, le cross de l'école élémentaire Bourgchevreuil, le Comité de Jumelage à l'occasion du Marché de Noël, la troupe théâtrale Carambole, le Secours Catholique, Cesson-Vacances-Nature, les collectes de la Banque Alimentaire à la sortie des centres commerciaux, l'épicerie sociale chaque jeudi après-midi, l'OCC Handball, le couscous solidaire de l'ASTH, le cochon grillé de Pandiassou, le Troc-Jeux du Conseil municipal des Jeunes pour les Restaurants du Cœur... la liste est longue et sans doute incomplète.

Cette envie d'aider les autres est si forte que l'idée chemine aujourd'hui de créer une plate-forme autour de la recherche médicale en faveur du Téléthon, des Virades de l'Espoir, d'Euphonie (pour ses animations musicales auprès des enfants hospitalisés).

Le facteur déclenchant de cette création serait l'organisation d'une manifestation annuelle et populaire dont les bénéfices seraient reversés, par alternance, aux associations engagées dans cette démarche.

L'équipe municipale vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.



Pascal Prioul

peinture • décoration • revêtement de sol



27, rue de Bray - 35510 Cesson-Sévigné - Tél. : 02 99 26 98 34 - Fax : 02 99 26 98 54
e-mail : prioul.pascal@wanadoo.fr

GARAGE

JAN
Agent Renault



- VENTE VÉHICULES NEUFS et OCCASIONS TOUTES MARQUES
- DÉPANNAGE

17, rue de Rennes - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ - Tél. 02 99 83 11 42

Point DOG
Le spécialiste du CHIEN et du CHAT



vente de chiens



alimentation



accessoires



soin et beauté

35, rue de la République - 35000 Rennes
Cesson-Sévigné - 02 99 83 17 10

www.point-dog.com

SOMMAIRE

En direct de la municipalité

Dossier	6
Conseil communautaire	11
Conseil municipal	12
Informations municipales	14
La page de l'opposition	24
Les restaurants scolaires	25



Actualités de la commune

Arrêt sur images	26
Développement durable	30
Zoom économique	34
Petites annonces	35



Le petit Cim

Dates à retenir	37
Jeunesse	38
Culture	40
Sports	44
Associations	46
Cinéma	49



CIM - Une ville pour tous

CIM • CESSON INFORMATIONS MUNICIPALES

Retrouvez le CIM - Une ville pour tous sur le site internet de la ville : www.ville-cesson-sevigne.fr



- Directeur de la publication : Michel Bihan.
- Élu référente : Sylvie Marie-Scipion, adjointe à la communication, aux jumelages et aux nouvelles technologies.
- Responsable de la communication : Nathalie Coldefy - Coordination et rédaction : Florence Lemesle-Thierry.
communication@ville-cesson-sevigne.fr - Tél. : 02 99 83 52 00.
- Direction artistique et réalisation : La Manivelle (www.la-manivelle.com).
- Impression : Imprimerie des Hauts de Vilaine - Distribution : DQP - Tél. : 02 99 62 46 74.
- Couverture : service Communication - Ville de Cesson-Septigné.
- Parution bi-mensuelle. Prix au n° : 1 euro - Abonnement : 38,45 euros - Vente uniquement à la Mairie.
- Tirage : 8 800 exemplaires - Dépôt légal : à parution - Commission paritaire et ISSN : en cours.
- Le "CIM - Une ville pour tous" est imprimé sur du papier PEFC, certifié gestion durable des forêts.



REMISE DES DOCUMENTS pour le CIM du 1^{er} janvier : **jeudi 15 décembre avant 12h**. Pour le CIM du 15 janvier : **jeudi 29 décembre avant 12h**, sous forme dactylographiée ou par courriel : communication@ville-cesson-sevigne.fr

RÉSEAUX SOCIAUX : LA COMMUNE SUIT LE FIL

Dans les 37 communes de Rennes Métropole, en surfant sur internet, on peut trouver des services communaux sur Facebook ou Twitter, tels que les services Jeunesse et Culturel. Les Villes sont encore peu nombreuses à être sur Facebook et Twitter. Cesson-Sévigné fait partie des pionnières en la matière.

Les réseaux sociaux permettent plus d'@démocratie en instaurant le dialogue avec les citoyens.



LE SITE INTERNET



<http://www.ville-cesson-sevigne.fr>

Mis en place depuis 2002, le site internet s'est enrichi de rubriques au fil des années.

Des services en ligne sont proposés pour faciliter les démarches des Cessonnais et les informer. Toutes les infos pratiques sont sur le site. Des horaires de la piscine, programmes de la saison culturelle, séances de cinéma ou les études et travaux en cours... il y en a pour tous les âges et pour tous les goûts.

Le site héberge également le musée virtuel Jean Boucher. On peut y découvrir la collection de la Ville de Cesson-Sévigné qui s'est constituée essentiellement des différentes donations faites par la famille, le fils et le petit-fils de Jean Boucher.

Le fil info est quotidiennement mis à jour par le Webmaster. En moyenne, on compte entre 800 et 1 000 connexions par jour sur le site. Chaque internaute peut mettre un commentaire sous les articles.

La carte fastoche : mode d'emploi.



La carte fastoche est un mode de facturation et de présence qui concerne les services organisés par la Ville : garderies, cantines, études (en primaire) pour les groupes scolaires publics, le centre de loisirs maternel pour les enfants en dessous de 4 ans, la Maison de l'enfance (accueil régulier et occasionnel) et le centre de loisirs à partir de 4 ans. La carte fastoche est consultable sur le site, dans la rubrique Service en ligne. Munis de leur code, les usagers peuvent y consulter leur solde et leur consommation.

■ Renseignements au service Monétique de la mairie au 02 99 83 52 00.

UN ACCÈS POUR TOUS À LA MÉDIATHÈQUE



La consultation Internet est gratuite à la médiathèque, au centre culturel. Deux postes sont proposés avec un accès Wifi. Il faut s'inscrire auprès des bibliothécaires et se munir

de sa pièce d'identité ou de sa carte de lecteur.

■ Renseignements à la médiathèque au 02 99 83 52 00.

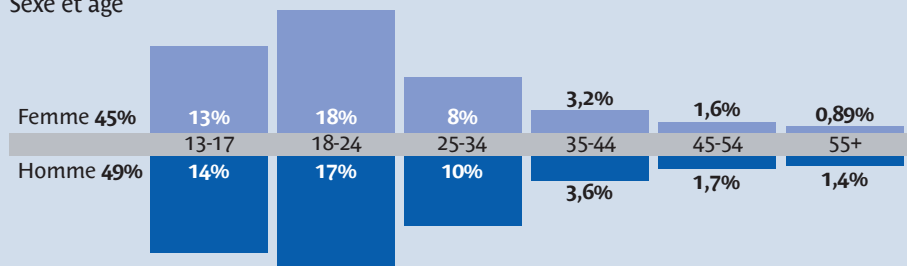
CESSON SUR FACEBOOK

En novembre 2011, la page de Facebook de la Ville de Cesson-Sévigné comptait 1 930 "fans".

Les utilisateurs les plus nombreux sont les jeunes de la tranche 13-24 ans.

Données démographiques

Sexe et âge



Qu'est-ce qui fait le buzz ? Les gros événements de la commune tels que la fête de l'été ou la braderie.

Facebook est également un outil pour les associations. Pour l'instant, les Perrières, le ba-

gad, le triathlon et le handball sont actives sur la page Facebook de Cesson-Sévigné. Les autres associations sont invitées à créer une page pour être référencées sur la page "fan" de la Ville.

CESSON SUR TWITTER

<http://twitter.com/cessonsevigne>

L'utilisation de Twitter est plus confidentielle. En novembre 2011, le site comptait 112 abonnés.

Le concept de Twitter consiste à communiquer en phrases courtes et instantanées. Il

permet de suivre l'info de la Ville en quelques lignes, avec un lien internet sur le sujet concerné.

À noter : l'info la plus fraîche est sur Twitter. En effet, c'est par là que le Webmaster annonce d'abord les nouvelles.

LE FLASHCODE



À l'occasion de la campagne d'affichage pour promouvoir la saison culturelle de Cesson-Sévigné qui s'est déroulée du 14 au 28 novembre dans Rennes Métropole, un flashcode (un code-barres en deux dimensions) était placé sur l'affiche, permettant d'accé-

der rapidement avec un Smartphone à la programmation culturelle.

À venir : un site mobile "Ville de Sévigné" sera créé en 2012, lisible par tous les Smartphones.

UNE PISTE POUR LE FUTUR ESPACE CITOYEN : UN ACCUEIL NUMÉRIQUE DU PUBLIC



Un groupe de travail interne sur les nouveaux usages numériques a été mis en place par Jacques Le Lijour, directeur général des services municipaux.

L'objectif est de proposer une offre d'accueil différente de celle qui se pratique aujourd'hui en mairie en direction des citoyens, dans le cadre de l'organisation des fonctions du futur Espace Citoyen qui ouvrira en 2013. Une web-radio à l'espace-jeunes, une web-

tv pour les conseils municipaux et assemblées générales, une vitrine des entreprises et start-up cessonaises font partie des idées lancées par le groupe.

L'Espace citoyen pourra apporter une autre dimension par rapport aux usages classiques que l'on s'attend à trouver dans une mairie en faisant appel aux outils numériques.

Et si on faisait le buzz ?

Comment ? En ouvrant, avant le futur Espace Citoyen en dur, l'**@Espace Citoyen en numérique** en faisant appel - pour cette réflexion sur l'**@démocratie** à inventer - aux Cessonaises et Cessonais internautes, mobinautes, start-up ou encore SII qui souhaitent participer à la co-conception du projet numérique. Si vous êtes intéressé(e) par la démarche, n'hésitez pas à donner votre avis et/ou proposition !

■ Contact : communication@ville-cesson-sevigne.fr



Karima Beza, Michel Bihan et Alain Thomas, conseillers communautaires.

Décisions prises au bureau du 3/11/2011.

Mobilités et transports : acquisitions d'appartements pour la construction du métro.

Développement durable du territoire

- **Création du pôle métropolitain Loire Bretagne :** une réflexion en cours a été donnée à la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) pour une création d'un pôle métropolitain de proximité avec les intercommunalités du Pays de Rennes, structure plus souple qui n'oblige pas à l'intégration dans Rennes Métropole mais qui permet des coopérations privilégiées avec Rennes Métropole par secteur de compétence ou secteur géographique. L'unanimité du Conseil de Rennes Métropole considère qu'une métropole forte entraîne dans son sillage la vitalité des autres communes.
- Convention du financement du projet Bretagne à grande vitesse. Le coût du projet s'élève à 2 866,5 millions d'euros. La part de Rennes Métropole est de 36,9 millions d'euros sur 7 ans.

Opérations d'aménagement et habitat

- Diverses programmations de **logements sociaux**, de renouvellement urbain, de réhabilitation de logements sociaux et d'aide à la rénovation thermique aux propriétaires occupants à revenus modestes (objectif : 300 000 logements rénovés de 2010 à 2017).
- Le dossier de programmation 2010 des logements locatifs sociaux rappelle les règles de financements de Rennes Métropole pour

le logement locatif aidé (aide à la surcharge foncière et aide à l'équilibre par opération) pour les six maîtres d'ouvrage. Le total versé à ces organismes s'élève à 18 783 164 €.

Voiries et infrastructures - transports collectifs

- Attribution du marché de voiries et infrastructures de la zone d'activités de Coësmes rue du Chêne Germain et Touche Lambert à Cesson-Sévigné, désignation du jury.
- **Ligne b du métro :** conventions financières liées aux déviations de réseaux, déplacements de mobiliers urbains, phase d'étude et phase travaux.

Cohésion sociale

Présentation du rapport annuel 2010 d'activités de la commission intercommunale pour l'accessibilité des personnes handicapées : ce rapport rappelle les missions de cette commission, dresse le bilan de la demande et de l'offre de logement social adapté, de l'accessibilité des équipements liés à Rennes Métropole et tout ce qui concerne les divers aspects de l'accessibilité du réseau transport Star bus + métro et le service handistar.

Finances

Détermination et régulation des montants et modalités de versement de l'attribution de compensation pour 2011. Rennes Métropole reverse aux communes 37 492 050 € en 2011 et 250 749 € pour la majoration spécifique en application de la loi SRU (Solidarité et renouvellement urbains). En ce qui concerne Cesson-Sévigné, le versement sera de 2 243 878 € plus 146 583 € de reversement SRU.

Le Conseil municipal est informé par Alain Thomas des principaux dossiers du **Conseil communautaire du 20/10/11**.

Le Conseil municipal est informé par M. le Maire :

- de la lettre de la famille de Paul Janson remerciant l'ensemble du Conseil municipal pour l'inauguration de la **salle de tennis de table** qui a eu lieu le 21 octobre et de l'hommage rendu ;
- d'un **courrier adressé au directeur de la CPAM** d'Ille-et-Vilaine en réponse à la décision de réduire de 5 à 2 jours les permanences de l'agence de la CPAM de Cesson-Sévigné à compter du 1^{er} janvier 2012 ;
- des jugements de contentieux (piscine, voirie, urbanisme) ;
- des **DIA** présentées en mairie depuis la dernière séance du Conseil municipal et sur lesquelles il n'y a pas eu lieu d'exercer le droit de préemption urbain reconnu à la Ville.

Deux questions orales sont posées :

- **Albert Plouhinec**, pour le groupe du centre et de la droite, pose une question relative aux coûts de la parution du bilan de mi-mandat. **M. le Maire répond que** la préparation du bilan a coûté 2 100 € HT, l'impression 2 623 € et la distribution 750 €. Il informe par ailleurs que selon un sondage (baromètre CSA) 90 % des personnes interrogées trouvent que c'est important de faire connaître le bilan de mi-mandat. **Albert Plouhinec** dit que les 6 000 € sont supportés par les Cessonnais et que le CIM paraissant tous les 15 jours, la majorité pouvait faire connaître l'avancement des projets par ce biais.

- **Annie Lecué**, pour le groupe du centre et de la droite, pose une question relative au mauvais emplacement d'un banc devant la nouvelle salle de tennis de table. **M. le Maire répond** qu'il y sera remédié très prochainement.

Le Conseil municipal a pris les décisions suivantes :

Accepte à l'unanimité :

- des **cessions gratuites du Conseil général** sur la ZAC des Pierrins pour une superficie de 2 544 m² et **autorise** M. le Maire à signer, au nom et pour le compte de la Ville, l'acte administratif à intervenir ;
- le **déclassement** d'une partie (130 m²) du domaine public au droit de la **rue du Bois Frin**, **décide** d'aliéner cette partie du domaine public aux riverains concernés au prix de 150 € le m² soit pour un prix net vendeur de 19 500 € et **autorise** M. le Maire à signer, au nom et pour le compte de la commune, tous actes à intervenir ;
- une admission en non-valeur de 179 € concernant une dette relative à un encart publicitaire dans le CIM.

Institue à l'unanimité pour la **taxe d'aménagement**, le taux de 5 % sur l'ensemble du territoire communal, **exonère** totalement : les locaux d'habitation et d'hébergement mentionnés au 1^o de l'article L331-12 et dans la limite de 50 % les surfaces des locaux qui ne bénéficient pas de l'abattement mentionné au 2^o de l'article L 331-12 et qui sont financés à l'aide du prêt ne portant pas intérêt prévu à l'article L31-10-1 du Code de la Construction et de l'habitation et **fixe** à 2 000 € par emplacement la base imposable des parkings non compris dans la surface imposable d'une construction.



Adopte à l'unanimité :

- le montant de la subvention pour **frais de déplacements aux compétitions** pour la période de mars à août 2011 à 28 639,55 € ;
- le montant des **subventions au sport de haut niveau** à 41 923,58 €, fixe à 23,06 € la valeur du point et décide d'étudier, à compter de l'exercice 2012, le dispositif des autres collectivités au niveau de la subvention à destination du sport de haut niveau ;
- la création **d'un tarif de 60 €** par personne et par an hors clubs de Cesson-Sévigné pour l'utilisation des installations du **stade Roger Belliard** et fixe à 600 € le tarif corporatif annuel de l'abonnement au golf ;
- l'extension de la régie de recettes pour l'espace de Grippé.

Décerne acte :

- de l'information sur l'activité du **Syndicat Mixte** de Production d'Eau Potable du Bassin Rennais durant l'année 2010 ;
- de l'information sur l'activité d'élimination **des déchets par Rennes Métropole** à la suite du rapport annuel de 2010 ;
- de l'information sur le **bilan énergétique 2010 du patrimoine communal public** présenté par l'Agence Locale de l'Énergie (ALE) du pays de Rennes avec le constat d'une baisse de consommation de 7 % et d'émission de CO² à 5 % ;
- de la mise en place **des entretiens professionnels** et de la suppression des notations concernant le **personnel communal**, des informations sur l'emploi des travailleurs handicapés à la commune en 2010 et sur le régime des autorisations d'absences du personnel communal.

Autorise à l'unanimité :

- M. le Maire à lancer la procédure **d'en-**

quête publique en vue du déclassement du terrain mitoyen du 48, square de la **Fosse aux Moines** ;

- la signature de l'arrêté **de résiliation de la concession de travaux d'installation de panneaux photovoltaïques** sur la toiture du Centre technique municipal, conclue initialement entre la Ville de Cesson-Sévigné et le Groupement Greenergie/Armorgreen et du contrat de transaction conclu entre la Ville et le Groupement Greenergie/Armorgreen indemnisant ce dernier à hauteur de 116 050,87 €.

Approuve à l'unanimité :

- le **déclassement de la RD n°97** et son incorporation dans le domaine public communal sur une longueur totale de 1 165 ml et **autorise** M. le Maire à signer le procès-verbal de remise ;
- les **transformations de postes concernant le personnel communal**, la création d'une régie de recette concernant les vacances funéraires, la modification de la régie de l'école de musique et la suppression de la régie de l'école de danse.

Sollicite à l'unanimité auprès du Conseil général une **subvention** au titre de la structure d'accueil collectif de la **Petite Enfance**, à hauteur de 12 950 €.

Décide à l'unanimité (une abstention)

le reversement de la **subvention de 5 800 €** attribuée par le ministère des Affaires Étrangères et Européennes à l'association **AESCD** (Association d'Échanges Solidaires Cesson Dankassari).

Vote à l'unanimité les décisions modificatives sur le **budget principal** de la Ville.



Noël approche...

Bonjour les enfants,

Comme je vous l'ai écrit dans le dernier CIM, Noël approche et je suis sûr que, tout comme moi, vous êtes impatients que cette belle nuit arrive.

J'ai fait installer une boîte aux lettres rouge devant le centre culturel. N'oubliez pas d'y déposer votre lettre.

Ne tardez pas car mon lutin facteur est déjà prêt pour faire sa tournée et tous les autres lutins attendent pour préparer les cadeaux à mettre dans mon traîneau.

Le dernier passage aura lieu le vendredi 23 décembre.

Vous pouvez également me faire un dessin et participer au concours du plus beau dessin ! Je serai très heureux de le découvrir.

Je vous souhaite un très beau mois de décembre. Et surtout, n'oubliez pas de mettre vos chaussons sous le sapin !

À très bientôt

Le Père Noël

Pour les parents

Le Père Noël et son secrétariat répondent à tous les enfants (lettre et/ou concours de dessin). Pour cela, n'oubliez pas de mentionner le nom, prénom, âge et adresse de l'enfant. Pour participer, il faut avoir entre 3 et 8 ans et habiter à Cesson-Sévigné. Tous les dessins sont exposés dans le hall du centre culturel depuis le 14 décembre. Le Père Noël récompensera les plus beaux dessins, le **mercredi 4 janvier au cours d'un après-midi festif**.



La boîte aux lettres pour déposer les lettres et dessins pour le Père Noël est installée devant le Centre culturel.

Noël des Cessonais

À l'occasion des fêtes de fin d'année, la municipalité propose pour la première fois aux Cessonnais de venir partager un moment de convivialité sur le thème de Noël, le **mercredi 14 décembre de 16h30 à 19h dans le hall du centre culturel**.

Vous pourrez découvrir les dessins réalisés par les petits cessonais pour le concours

de dessin du Père Noël ainsi que des œuvres et ouvrages réalisés par des associations cessonnaises, écouter des chants et partager un goûter de Noël.

■ Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter **Martine Lorée, service Social, au 02 99 83 52 00**.

Révision du Plan Local d'Urbanisme (Plu) : exposition publique en mairie annexe



Après une année 2011 qui aura vu la tenue de 3 réunions publiques concernant la révision du Plu (les 17 janvier, 19 octobre et 8 décembre), la concertation avec la population cessonnaise se poursuit avec une exposition mise en place à partir du **vendredi 16 décembre** au rez-de-chaussée de la mairie-annexe, place de la Chalotais. Cette exposition permettra de comprendre

les grands enjeux de la révision du Plu et les principaux projets qui pourront être réalisés dans les années à venir grâce à cette nouvelle mouture du document d'urbanisme de la commune.

Cette exposition restera en place jusqu'à l'enquête publique de la révision du Plu qui devrait se dérouler à la fin du printemps 2012.



**La rédaction du CIM
vous souhaite
de passer de belles fêtes
de fin d'année.**

Commission d'attribution des logements sociaux : comment ça marche ?



Les membres de la commission municipale d'attribution des logements sociaux, lors de la réunion du 19 novembre. De gauche à droite, Michel Avril, conseiller municipal délégué à l'accessibilité et à l'attribution des logements sociaux ; Gisèle Barré, service social mairie ; Anne-Marie Herblin, adjointe chargée de l'action sociale et des solidarités ; Françoise Gobaille, conseillère de l'opposition ; Michel Bihan, le maire.

Les membres de la commission d'attribution des logements sociaux se réunissent régulièrement. Au programme de la réunion du 19 novembre, plus de 150 dossiers à examiner pour prioriser les demandes. Explications avec Michel Avril, conseiller municipal délégué à l'accessibilité et à l'attribution des logements sociaux.

Comment sont priorisées les demandes de logements sociaux ?

Au sein de la commission mairie, nous avons la possibilité d'attribuer des points supplémentaires selon trois axes : le lien social, le lien professionnel, le lien familial. Le lien social est le fait que le demandeur participe à la vie associative sportive, culturelle... de notre commune. Le lien professionnel est la prise en compte que le demandeur a un emploi, un apprentissage ou une formation sur notre territoire. Enfin, le lien familial est soit le fait que le demandeur habite déjà sur Cesson (en logement privé, par exemple, ou dans un logement trop petit ou non adapté), soit le fait qu'un membre de sa famille y réside. Ces trois liens sont examinés par la com-

mission et sont importants pour que la future intégration du demandeur soit de qualité. La commission est donc bien là pour la compréhension et l'aide aux situations particulières.

Quels sont les liens avec la commission et les bailleurs sociaux ?

La commission mairie propose 3 dossiers par logement au bailleur social et c'est le bailleur qui attribue chaque logement. En effet, il est important d'équilibrer les âges, les compositions familiales, les niveaux de revenus des résidents dans un même bâtiment et les niveaux de revenus dans une même résidence. La charte de déontologie impose que le futur locataire ne choisisse que les communes et le type de logement (T1, T2, T3, ...) et pas les caractéristiques (quartier, orientation, étage, maison, ...). Un refus, non estimé justifié, de la proposition faite par un bailleur provoque le gel de la demande pendant un certain temps. Ces règles éthiques permettent de maîtriser les demandes intempestives et les sollicitations inopportunes vers les élus et les services.

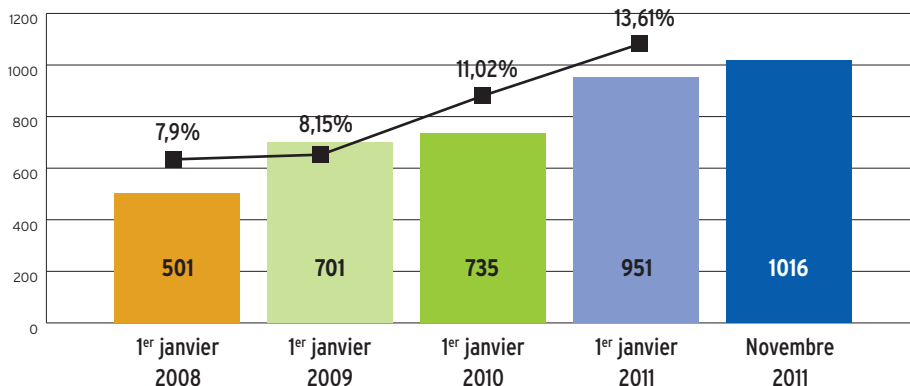
Qui sont les habitants des logements sociaux et d'où viennent-ils ?

Pour 50 %, ils étaient déjà Cessonnais : des locataires en logements privés devenus trop chers, des jeunes adultes quittant le foyer familial, des personnes âgées désormais seules, subissant une forte baisse de revenu et souhaitant rester sur leur commune. Les 50 % restant habitaient pour la plus grande majorité une commune de Rennes Métropole : des jeunes couples attendant un heureux événement ; des personnes qui, suite à une séparation, se rapprochent de leur lieu de travail ou d'un membre de leur famille ; des jeunes filles ou garçons en apprentissage dans un commerce ou chez un artisan cessonnais ; des professionnels mutés ; des commerçants en difficultés financières ; des licenciés en recherche d'emploi ; des travailleurs en horaires atypiques qui, faute de voiture, souhaitent un logement près des transports en commun.

Existe-t-il des critères concernant les revenus ?

Oui, un barème existe selon les caractéristiques du logement et chaque dossier est contrôlé par le service Social avant présentation en commission aussi bien sur le niveau de revenu que concernant les éventuelles pièces justificatives. Les logements sont attribués à des personnes dont les revenus sont en dessous d'un certain seuil, ce qui leur donne droit à un logement à loyer modéré mais tous ont aussi un reste à vivre suffisant pour eux et pour leur foyer. En effet, il ne serait pas raisonnable pour la mairie ou un bailleur social de déstabiliser un demandeur en lui attribuant un logement qu'il ne pourrait pas financièrement louer et qui le plongerait dans la spirale du surendettement. Aux commissions de la mairie et du bailleur, sous le sceau de la confidentialité, de trouver le bon équilibre entre un reste à vivre décent et un logement adapté et confortable leur permettant de souffler et de repartir.

Évolution du nombre de logements sociaux à Cesson-Sévigné



Le seuil des mille logements sociaux a été franchi en novembre 2011.

Vendredi 18 novembre, les officiels de la région, du département et des communes d'Ille-et-Vilaine ont signé la mise en œuvre d'un nouveau service : la possibilité pour chaque personne du département de déposer une demande de logement social pour n'importe quelle commune du département. Ainsi, une maman habitant à Saint-Malo et ayant trouvé un emploi sur Atalante-Cesson pourra déposer un dossier à la mairie de Saint-Malo. Il sera alors lisible par tous les services sociaux des communes qu'elle aura demandées (par exemple, Cesson-Sévigné, Rennes, Saint-Grégoire...). Cette gestion unique est une nouveauté. En 2011, seule Rennes Métropole (37 communes) disposait de ce service unique. Aujourd'hui, il est ouvert sur tout le département et sera relié en 2012 au système national.

Calendrier électoral 2012



- Élection présidentielle : 1^{er} tour, le 22 avril et 2^e tour, le 6 mai.
- Élections législatives : 1^{er} tour, le 10 juin et 2^e tour, le 17 juin

Inscription sur la liste électorale

Pour participer aux suffrages prévus en 2012, n'oubliez pas de vous inscrire sur la liste électorale avant le 31 décembre.

Au cours de cette période, doivent demander leur inscription sur la liste électorale :

- les électeurs (y compris les jeunes de 18 ans) récemment arrivés à Cesson-Sévigné ;
- les personnes ayant acquis la nationalité française en 2011.

Pour toute inscription, chaque personne doit se présenter en mairie ou s'inscrire en ligne sur le site : mon.service-public.fr (compte personnel des démarches administratives en ligne) avant le 31 décembre, munie :

- d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) ;

- d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (ex : facture d'électricité, de gaz, de téléphone, avis d'imposition ou de non-imposition...).

Au titre de l'article L9 du Code électoral, l'inscription sur la liste électorale est obligatoire.

■ **Contact : service Élections de la mairie :**
02 99 83 52 00. Courriel :
etat-civil@ville-cesson-sevigne.fr

Rappel

Les personnes ayant changé d'adresse en 2011 sont également invitées à signaler ce changement afin que nous puissions mettre à jour la liste électorale. Il vous est proposé de signaler votre nouvelle adresse en vous présentant en mairie ou en nous transmettant par courrier ou par mail (etat.civil@ville-cesson-sevigne.fr) la photocopie de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent. Si cette situation concerne d'autres personnes vivant dans votre foyer, vous avez la possibilité de nous en informer en joignant la photocopie de leur pièce d'identité.



Salon de l'étudiant du 12 au 14 janvier à Rennes

Le salon du Lycéen et de l'Étudiant se déroulera du **12 au 14 janvier 2012** au parc des expositions de Rennes. Cet événement incontournable, en partenariat avec l'Étudiant, l'Académie de Rennes et le Conseil régional de Bretagne, vous permettra de peaufiner votre orientation et votre projet professionnel. Tous les types d'établissements et de cursus seront représentés. Vous saurez tout des poursuites d'études possibles en fonction de votre niveau, de votre spécialité et de votre objectif.

Des rencontres-débats, des conférences, vous révéleront toutes les possibilités d'études qui s'offrent à vous et qui correspondent à votre profil.

■ **Renseignements sur le site :**
www.letudiant.fr

Acquisition d'un radar pédagogique par la Police municipale



Le radar est installé route de Fougères jusqu'à la fin de l'année. Il sera déplacé à d'autres endroits stratégiques de la commune.

La Police municipale s'est dotée d'un radar pédagogique. Il est installé actuellement route de Fougères, à hauteur du lieu-dit La Lande Bouhard, à la demande pressante des riverains. Parallèlement à des opérations répressives de contrôle de la vitesse à l'aide du radar Multalaser, la Police municipale assurera également des actions préventives. *“Le radar pédagogique est la solution alternative et intelligente ayant pour objectif de diminuer la délinquance routière et ainsi améliorer la sécurité des usagers de la route”* précise Yannick Le Scornet, responsable de la Police municipale. Le radar est alimenté

par un panneau solaire. La vitesse est révélée non seulement au conducteur mais également aux autres usagers. *“C'est ainsi que la plupart des conducteurs se sentent psychologiquement en faute et réduisent leur vitesse.”*

Cet outil de prévention sera utilisé sur les zones sensibles où la vitesse excessive présente un danger réel pour les usagers. Il est équipé d'un logiciel qui permettra d'enregistrer et de traiter les statistiques de circulation (nombre de véhicules, vitesses moyennes et maximales, répartition des véhicules par tranche de vitesses...).

L'agence de la CPAM garde 4 jours d'ouverture

Le maire, accompagné de la directrice de l'Action sociale de la Ville, a reçu le 1^{er} décembre Alain Piton, directeur de la Caisse Primaire d'Assurance-maladie. Cette rencontre avait été décidée suite à l'annonce par la CPAM de la réduction de l'ouverture des permanences de l'agence de Cesson-Sévigné de 5 à 2 jours. En ouverture du Conseil municipal du 24 novembre, le maire, appuyé par l'ensemble des élu(e)s, avait fait part du courrier de protestation adressé à la CPAM. Cette

intervention a permis de lancer une concertation entre les deux institutions.

Au terme d'un échange très constructif, le directeur de la CPAM a annoncé que 4 journées d'ouverture seraient maintenues à l'agence de Cesson. Le conseil de la CPAM a été informé de cette décision le 8 décembre. Le choix des quatre jours de la semaine doit s'effectuer après une discussion avec le personnel de l'agence cessonnaise.

mon.service-public.fr

Le site mon.service-public.fr vous propose plusieurs démarches en ligne : demande d'inscription sur les listes électorales, perte de papiers, changement de coordonnées... La démarche est simple, il faut se créer un compte sur le portail <https://connexion.mon.service-public.fr> pour disposer d'un accès en ligne. Aujourd'hui, le site constitue le point d'entrée unique vers les services d'une quinzaine d'organismes partenaires comme l'Assurance-maladie. La liste des services en ligne est la suivante :

- **Déclaration de changement de nom :** déclarez à plusieurs organismes votre changement de nom d'usage à l'issue d'un mariage ou d'un divorce.
- **Déclaration d'ouverture de chantier :** déclarez le début de travaux ou d'aménagements immobiliers.
- **Déclaration de perte et renouvellement de papiers :** préremplissez les formulaires de déclaration de perte et de demande de renouvellement de plusieurs documents administratifs.

- **Demande d'inscription sur les listes électorales :** transmettez à votre commune une demande d'inscription sur les listes électorales.
- **Recensement citoyen obligatoire :** réalisez en ligne votre recensement citoyen obligatoire. Toute personne de nationalité française doit, entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois qui suit, se faire recenser.
- **Déclaration de changement de coordonnées :** informez, en une seule démarche, plusieurs organismes (administrations, fournisseurs d'énergie, opérateurs de santé etc.) de votre changement de coordonnées et de celui de l'ensemble des membres de votre foyer.
- **Déclaration et identification de certains engins motorisés :** déclarez l'acquisition (ou la modification d'une précédente déclaration d'acquisition) d'une mini-moto ou d'un mini-quad.
- **Réclamation en ligne :** vous êtes insatisfait ou avez constaté un dysfonctionnement, déposez en ligne votre réclamation auprès de l'organisme concerné.

CHAUDET
Paysage
Spécialiste du jardin
de ville

- Agrément Service à la Personne
- Entretien à l'année
- Menuiserie de jardin
- Plantation
- Élagage
- Abattage
- Taille de haie

02 99 41 08 30

Associations - Projets de Développement

ÉTAT CIVIL DU SAMEDI 19 AU JEUDI 1^{ER} DÉCEMBRE

Naissances

- Hélène Salkin
- Jules Pasquet
- Emma Ravel
- Camille Giard
- Lola Ternel
- Maëllis Neveu

Décès

- André Laurier, 67 ans

2^e ligne de métro : enquêtes publiques jusqu'au 20 janvier 2012



La 2^e ligne de métro a été présentée aux Cessonnais à l'occasion d'une réunion publique sur les transports urbains, le 30 novembre.

Les enquêtes publiques pour la ligne b du métro se déroulent depuis le 12 décembre 2011 jusqu'au 20 janvier 2012. Un rendez-vous important pour s'informer et s'exprimer sur le projet.

Le public peut prendre connaissance des dossiers et consigner éventuellement ses observations sur les registres y afférents à la mairie de Cesson-Sévigné, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 du lundi au jeudi, de 8h30 à 16h le vendredi et de 9h30 à 12h le samedi. Les observations pourront également être adressées par écrit au président de la Commission d'enquêtes du métro ligne b – BP 50129 – 4, avenue Henri Fréville – 35201 Rennes Cedex 2. Le dossier d'enquête d'utilité publique sera également consultable sur le site de Rennes Métropole : www.rennes-metropole.fr

Pendant toute la durée de la consultation, jusqu'au vendredi 20 janvier 2012 inclus, des

permanences sont organisées, au cours desquelles un ou plusieurs membres de la Commission recevront en personne les observations du public sur chaque dossier d'enquête. Pour Cesson-Sévigné, rendez-vous en mairie les vendredis 23 décembre et 20 janvier de 14h à 16h et le mercredi 28 décembre, samedi 7, mardi 10 et jeudi 19 janvier de 9h à 12h.

La 2^e ligne de métro a été présentée aux Cessonnais à l'occasion d'une réunion publique sur les transports urbains, le 30 novembre. Outre le fait que le métro limite la pollution et l'émission de gaz à effet de serre, le chantier de travaux sera mené par des entreprises s'engageant toutes dans une démarche environnementale dans les domaines de l'énergie, l'air, l'eau, le bruit, le traitement et l'évacuation des déchets... Enfin, la 1^{re} ligne (a) fêtera, elle, ses 10 ans d'exploitation en mars 2012.

“Je préserve ma santé, je me fais vacciner”

La vaccination contre la grippe saisonnière a démarré ! L'Assurance-maladie incite les personnes les plus vulnérables : les plus de 65 ans et les personnes atteintes de certaines maladies chroniques et affections de longue durée (ALD), à se faire vacciner contre la grippe saisonnière. Cette année, la période de vaccination se déroule jusqu'au 31 janvier 2012. Les bons de prise en charge sont envoyés par l'Assurance-maladie aux personnes concernées. Les vaccins sont disponibles en pharmacie. La grippe saisonnière n'est pas un simple

rhume, c'est une maladie à prendre au sérieux qui peut entraîner des complications parfois graves. Les virus grippaux pouvant être chaque année un peu différents, il est nécessaire que la vaccination soit adaptée et renouvelée annuellement pour être efficace. Le vaccin est gratuit pour les personnes âgées de 65 ans et plus et les personnes souffrant de certaines maladies chroniques.

■ **Toutes les infos sur www.ameli-sante.fr ou au 36 46 (prix d'un appel local depuis un poste fixe).**

Centre de loisirs des 4-11 ans : vacances de Noël

Le centre de loisirs des 4/11 ans sera ouvert du 19 au 23 décembre (fermeture la semaine entre les fêtes) et le lundi 2 janvier 2012 à la journée, demi-journée, avec ou sans repas le midi.

Si les inscriptions sont officiellement closes, il reste peut-être des créneaux encore disponibles. Il est possible de le vérifier en appelant le centre de loisirs.

Rappel : la signature de la fiche d'inscription vaut engagement ferme. Toute absence sera facturée sauf, présentation dans les 15 jours qui suivent la fin des vacances d'un justificatif (certificat médical, ...)

Programme des activités spécifiques :

- **Patinoire (à partir de 6 ans) lundi 19**, départ 13h40 (gants obligatoires). Tarif : 6 €
- **Poney (à partir de 5 ans) mardi 20**, départ 13h30. Tarif : 13 €.
- **Veillée de Noël du mercredi 21** (moyenne et grande section maternelle + CP) : dîner aux chandelles, animation avec la présence du père Noël, les souliers au pied du sapin, le coucher, un réveil enchanté ! Participation : 10 € (places limitées)
- **Ludopolis (tous âges) mercredi 21**, départ 14h. Tarif : 6 €
- **Bowling (à partir de 8 ans) jeudi 22**, départ 13h30. Tarif : 6 €



© PHOTOIR

- **Fête foraine (primaires et collégiens) jeudi 23**, départ 13h30. Tarif : 8 €
- **Piscine (tous âges) mardi, jeudi et vendredi matin ; gratuit**

■ **Renseignements :** Alain Le Nevé et Bertel Dagorn au 02 99 83 91 40 ou au 06 18 12 69 13, mél : centre-de-loisirs@ville-cesson-sevigne.fr

Fermeture exceptionnelle de la mairie

La mairie sera fermée le **lundi matin 26 décembre**. Réouverture à 13h.

Structures enfance et jeunesse : fermeture exceptionnelle

La Maison de l'enfance, l'accueil de loisirs maternel, l'accueil de loisirs primaire, les maisons des jeunes l'Escale et l'Étournel seront **fermés du 26 au 30 décembre**.

Un nouveau plan de la commune avec Laboplans

La mairie fait réaliser un nouveau plan de la ville de Cesson-Sévigné. Elle a mandaté la société Laboplans pour assurer la création de ce document 2012-2013 réactualisé afin de répondre aux nombreuses demandes des usagers mais aussi des visiteurs. Pour la réussite de ce plan, Stéphane Ray, de la société Laboplans, est le seul habilité à recueillir la publicité nécessaire pour cette opération. Par ailleurs, nous vous demandons de rester vigilants quant au démarchage publicitaire dont vous pourriez faire l'objet, la mairie n'ayant donné aucune autre habilitation.

"1 € pour la vie" jusqu'à fin janvier

Les bénévoles du Comité d'Ille-et-Vilaine de la Ligue contre le cancer ont déposé chez certains commerçants cessonnois des boîtes transparentes "1 € pour la vie". Les fonds ainsi collectés permettront de poursuivre les trois missions du Comité sur le département : l'aide à la recherche, l'action pour les malades et les proches mais aussi l'information, la prévention et le soutien aux dépistages. En 2010, 8 711,18 € avaient été collectés. Les boîtes resteront jusqu'à la fin janvier.

Passeport biométrique : plus de photos en mairie

Un décret du 24 juillet 2011 **supprime la possibilité d'effectuer des photos** dans les 2 014 mairies équipées depuis fin juin 2009. **Application prévue au 31 décembre 2011.**

Conciliateur de justice

Le conciliateur de justice est chargé de recevoir, à leur demande, les personnes qui ont un litige et souhaitent tenter un règlement amiable de leur différend plutôt que de saisir le Tribunal d'Instance. **Permanence deux mardis par mois (sauf pendant les vacances scolaires), de 14h à 16h30.**

■ Informations et inscriptions : 02 99 83 52 00.

Architecte conseil

L'architecte conseil a pour mission de répondre à vos questions en matière de construction neuve, de réhabilitation, de modification ou d'aménagement des abords de votre maison avant le permis de construire. Yannick Perruez tiendra **une permanence en mairie mardi 27 décembre** de 9h à 12h.

■ Prendre rendez-vous auprès du service Urbanisme au 02 99 83 52 00.

Don de sang

La prochaine journée du don du sang aura lieu le **jeudi 5 janvier**, de 10h à 13h et de 15h à 19h à l'Espace de Grippé.

Permanences d'Alcool Assistance

La section Alcool Assistance de Chartres de Bretagne tient des permanences au centre culturel Pôle Sud (salle Camille Claudel), les **vendredis 16 et 30 décembre** de 20h à 22h. L'association a pour but de grouper toutes les personnes désirant, par leur engagement personnel, œuvrer efficacement pour la prévention et le traitement de l'alcoolisme, maladie physique, psychologique, sociale et culturelle.

■ **Contacts** : 02 99 92 89 58, 06 76 59 87 08 ou 06 76 59 87 08.

Un arrêté vigilance sécheresse pris par le préfet

Le préfet de la région Bretagne a pris un arrêté de limitation ou de suspension des prélèvements d'eau dans le département d'Ille-et-Vilaine pour faire face aux conséquences de la sécheresse et au risque de pénurie d'eau. Un effort de réduction volontaire de consommation d'eau est demandé à tous les usagers : domestiques, industriels, agricoles et services publics.

GROUPE DU CENTRE ET DE LA DROITE

Nous aimerions **commenter succinctement** le bilan à mi-mandat de la majorité, distribué dans les boîtes aux lettres. Il est flatteur pour la majorité et souvent décalé par rapport à la réalité observée.

Pour vous apporter des preuves concrètes, nous allons prendre quelques exemples :

- Page 4 : Équilibre **des 2 écoles avec la nouvelle sectorisation**. Les mandatures précédentes agissaient de façon identique, afin d'équilibrer le nombre d'élèves entre les écoles.
- Page 5 : Il est fait mention de l'**introduction des repas bio dans les menus des cantines scolaires**. FAUX, les repas bio ont été introduits avant 2001.
- Page 8 : Église **Saint-Martin** : à part le diagnostic déjà prévu sous la mandature précédente, aucune réparation n'a été engagée et le bâtiment, rappelons-le, entièrement municipal, est toujours affreusement coiffé. Un appel aux dons a d'ailleurs été fait par l'équipe communale qui se réservait le droit, par-dessus le marché, de pouvoir utiliser ces dons à d'autres fins.
- Page 14 : Sans parler du coût exorbitant (plus de 2 millions d'euros) de l'**espace citoyen**, n'eut-il pas mieux fallu engager les travaux de rénovation dont a besoin, en urgence, le manoir municipal ou l'église ? De plus ce bâtiment nouveau va engendrer des frais de fonctionnement supplémentaires. En ces temps de crise, nous aurions économisé tout en rénovant le patrimoine communal. Enfin était-il nécessaire de bâtir 500 m² alors que la commune a récupéré les 815 m² du CDAS ?
- Page 17 : Sécurisation de l'eau potable par

la construction d'un **château d'eau**, voté lors de la mandature précédente. Monsieur le maire avait voté contre la décision à l'époque (délibération du 29/11/2006).

- Page 18 : Que fait-on des **3 000 demandes de maisons individuelles** dans la ZAC des Pierrins, pour lesquelles la commune avait commencé à prendre des engagements ? Quid des promesses de 2008 d'accroître l'offre de **logement pour TOUS ?**
- Pas un SEUL mot sur les économies que nous pouvons et devons faire. La municipalité vit en dehors de la crise.
- Etc ...

Enfin cette publication aura coûté 6 500 € aux Cessonnois.

Vous comprendrez aisément que cette page du CIM est insuffisante pour fournir tous les éléments qui doivent être portés à votre connaissance. C'est pourquoi, nous reviendrons prochainement vers vous avec une analyse plus détaillée de ce "bilan".

L'article que nous avons déposé pour le CIM du 1^{er} décembre a été refusé par Monsieur le maire, directeur de la publication. Le texte n'était pourtant pas diffamatoire. Nous avons une profonde divergence de vue sur la liberté que nous donne la loi et le règlement intérieur concernant cette tribune réservée à l'opposition. L'article étant refusé, Monsieur le maire s'est autorisé à utiliser la page de l'opposition sans notre accord. C'est ainsi que vous avez pu apprécier de nouveau les photos des élus d'opposition. Nos protestations sont restées vaines à ce jour !

L'équipe du centre et de la droite.

Contact : francoise.gobaille@wanadoo.fr

06 78 10 95 24



Jean-Pierre Borely

Chantal Cabarbaye

Anne-Sophie Durand

Françoise Gobaille

Annie Lecué

Albert Plouhinec

Annick Rocca

Denis Schneider

Note du directeur de la publication.

L'article proposé par l'opposition contrevenait à la loi du 27 février 2002 (sur l'expression des élus de la minorité) et au règlement intérieur du conseil municipal. Ces explications ont été données à deux représentant(e)s de l'opposition le samedi 19 novembre dans le bureau du maire.

Menus du 16 au 30 décembre

Repas de Noël vendredi 16 décembre

Lundi 19

- Céleri rémoulade
- Omelette
- Poêlée de légumes forestière
- Yaourt aromatisé
- Barre bretonne

Goûter : pain, beurre et fruit

Mardi 20

- Potage aux **légumes bio**
- Gratin de raviolis
- Gouda
- Kiwi

Goûter : pain, confiture

Mercredi 21

- Salade de pommes de terre
- Sauté de volaille sauce chasseur
- Duo de salsifis et carottes
- Vache picon
- **Fuit bio**

Goûter : pain, fromage.

Jeudi 22

- Mortadelle
- Filet de poisson sauce concarnoise
- Riz créole
- Bûchette mi-chèvre
- Clémentines

Goûter : pain, beurre et chocolat

Vendredi 23

- Carottes râpées à l'orange/salade verte
- Chipolatas
- Purée de potiron **lait bio**
- Saint Paulin
- Pêche au sirop/compoite tous fruits

Goûter : Pain, Nutella

Lundi 26

- Feuilleté au fromage
- Steak haché
- Petit pois à la française
- Yaourt nature sucré
- **Fruit bio**

Goûter : pain, fromage

Mardi 27

- Pomelos
- Poulet rôti
- Tortis
- Rondelé
- Flan vanille

Goûter : pain, beurre et fruit

Mercredi 28

- Pizza
- Filet de poisson sauce crustacé
- Julienne de légumes
- Fromage frais aux fruits
- Pomme

Goûter : pain, beurre et chocolat

Jeudi 29

- Potage de **légumes bio**
- Rôti de porc ananas
- Haricots beurre
- Edam
- Banane

Goûter : pain, Nutella

Vendredi 30

- Salade comtesse
- Beignets de poisson citron
- Pommes de terre et épinards
- Chantailou ail et fines herbes
- Purée de pommes

Goûter : pain, confiture

LA POSTE : INAUGURATION DU CARRÉ ENTREPRISES



Michel Bihan, le maire, Jacques Meslin, directeur du Courrier Haute Bretagne, Thierry Rioche, directeur de la Plate-forme de Distribution Courrier de Cesson-Sévigné, ont inauguré le 28 novembre le Carré Entreprises de la Plate-Forme de Distribution Courrier de Cesson-Sévigné.

Après plusieurs semaines de travaux, la Plate-Forme de Distribution Courrier de Cesson-Sévigné a rouvert le 10 octobre son espace Carré Entreprises. C'est le 6^e à ouvrir en Ille-et-Vilaine.

Cet espace propose à ses clients entreprises, administrations et professionnels, de nouvelles conditions d'accueil dans un espace modernisé, alliant convivialité et performance.

En quelques chiffres, le Carré Entreprises, ce sont 56 postiers, dont 34 facteurs sur la plateforme de distribution Courrier de Cesson-Sévigné ; 128 clients déposants ; 130 clients boîte postale et 177 entreprises qui utilisent le service de remise et de collecte du courrier.

Pratique : Plate-Forme de Distribution Courrier de Cesson-Sévigné - 40, rue de Bray - BP 61811 - 35 518 Cesson-Sévigné Cedex. Horaires d'ouverture : boîtes postales et dépôt du courrier du lundi au vendredi, de 8h à 18h (17h pour courrier et colis hors département et international) et le samedi, de 8h à 12h. Conseils personnalisés : du lundi au vendredi, de 8h à 10h et de 14h à 18h ; le samedi de 8h à 10h.

160 PERSONNES À LA SOIRÉE AUTOUR DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES



De gauche à droite : Jean-Pierre Houdeau, Sylvie Marie-Scipion, Damien Legris, Martine Gieseler, Nadège Labbé, Anne-Marie Herblin, Yannick Le Scornet, Régine Lépinay, Sylvain Le Nicol, Brigitte Rocher*.

160 personnes ont assisté à la présentation du film *Ne dis rien* d'Iciar Bollain le 22 novembre au cinéma Le Sévigné dans le cadre de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. "Lutter contre les violences faites aux femmes, c'est d'abord en parler", a annoncé en préambule Sylvie Marie-Scipion, adjointe déléguée à la communication, des jumelages et des nouvelles technologies. Les différents partenaires se sont présentés avant la projection. L'objectif de la soirée était de sensibiliser et d'informer les publics sur la thématique des violences. Des échanges nourris et constructifs se sont déroulés à l'issue de la projection.

À noter : une plaquette vient d'être réalisée sur la prévention des violences conjugales à Cesson-Sévigné qui présente les différents partenaires, elle est disponible en mairie.

*Jean-Pierre Houdeau, président du cinéma Le Sévigné ; Sylvie Marie-Scipion, adjointe déléguée à la communication ; Damien Legris, adjutant de gendarmerie, de la brigade de prévention de la délinquance juvénile (BPDJ) ; Martine Gieseler, responsable du CDAS Couronne rennais Est ; Nadège Labbé, gendarme, référente *violences intra-familiales* de la brigade de Cesson-Sévigné ; Anne-Marie Herblin, adjointe chargée de l'action sociale et des solidarités ; Yannick Le Scornet, chef de la Police municipale ; Régine Lépinay, directrice du CIDFF 35 ; Sylvain Le Nicol, commandant-adjoint de la brigade de la gendarmerie de Cesson-Sévigné ; Brigitte Rocher, directrice du planning familial.

Permanence du CIDFF

Les permanences du CIDFF (Centre d'information sur les droits des Femmes et des Familles d'Ille-et-Vilaine) sont animées par M^{me} Degabriel, juriste spécialisée en droit social, droit de la famille et droit du travail. Elles se déroulent les 2^e et 4^e jeudis du mois, de 14h à 17h, au service Social de la mairie, sur rendez-vous. La prochaine permanence est fixée au jeudi 22 décembre.

■ Tél : 02 99 83 52 00 (demander service Social).

LE MARCHÉ DE NOËL : RETOUR EN IMAGES

La salle des tennis a été animée par le traditionnel marché de Noël samedi 3 et 4 décembre par le Comité de Jumelage. Producteurs, créateurs et artisans ont offert aux nombreux visiteurs une manifestation placée, de l'avis de tous, sous le signe de la qualité et de la diversité. "On a franchi la barre des 10 000

visiteurs, a annoncé Sylvie Orain, présidente du Comité de Jumelage. *Beaucoup de nouveaux exposants sont prêts à revenir l'année prochaine car ils étaient très satisfaits de ce salon*". Rendez-vous en 2012, pour la 15^e édition les 1^{er} et 2 décembre !



Sylvie Orain, la présidente du Comité de Jumelage, a remercié tous les partenaires et notamment la Ville, pour l'aide logistique.



Parmi les nombreuses animations proposées, le maquillage.



La dégustation des produits, un moment convivial.



Le défilé de mode de la créatrice Lyli-Armelle K. a attiré la foule le samedi et le dimanche après-midi.



Les visiteurs ont pu faire leurs emplettes parmi les produits proposés par les 90 exposants.

LE COMITÉ DES FÊTES A REMIS 6 000 € À 6 ASSOCIATIONS



Les membres du Comité des Fêtes ont remis le 1^{er} décembre un chèque à 6 associations de solidarité cessonaises grâce aux bénéfices dégagés par l'organisation de la braderie. "Nous souhaitons les aider dans leurs actions en faveur de l'humanitaire en Haïti, au Maroc, au

Niger, au Burkina Faso ou pour les enfants à l'hôpital avec Euphonie" a précisé Luc Ribot, président de l'association. Cesson-Solidarités, Pandiassou, Association d'échanges solidaires Cesson-Dankassari, Cesson 35 Humanitaire Maroc, ASTH et Euphonie ont respectivement reçu 1000 €.

MARCHÉ DE NOËL À LA RÉSIDENCE BEAUSOLEIL



Les 1^{er} et 2 décembre, les résidents de la maison de retraite Beausoleil ont accueilli de nombreux visiteurs à l'occasion de leur marché de Noël. Ou-

tre les objets réalisés par les résidents, une quinzaine d'artisans étaient présents pour compléter l'offre.

LE TROC DE JEUX SOUS LE SIGNE DE LA SOLIDARITÉ



Le troc de jeux organisé par le conseil municipal de jeunes a eu lieu le 27 novembre.

Une trentaine d'enfants a participé au Troc de jeux organisé le 27 novembre par le Conseil Municipal des Jeunes (Cmj). Au total, 72 échanges ont été comptabilisés. Les dons pour s'acquitter du droit d'entrée correspondent à une cinquantaine de repas plus un carton de produits d'hygiène, d'après M. Roussel, chargé des manifestations et de la communication pour les Restos du Cœur d'Ille-et-Vilaine.

Une quarantaine de jeux non troqués a été également remise aux Restos du Cœur le 13 décembre lors de la séance plénière du Conseil municipal des jeunes.

Les jeunes élus se sont bien impliqués mais ont regretté le manque d'affluence pour cette manifestation. Le principe a été bien accueilli par les parents venus accompagner leurs enfants. Ce sera aux prochains élus du Conseil municipal des jeunes de décider si cette action sera renouvelée.

Les frères Chaix en finale de l'émission *Incroyable Talent sur M6*



Les frères Chaix ont été choisis par le jury de l'émission *Incroyable Talent* pour participer à la finale qui se déroulera le mercredi 14 décembre. Les deux Cessonais Gaëtan, 20 ans et Godefroy, 17 ans, ont séduit les spectateurs par leur numéro de volige d'avions de patrouille télécommandée.

1^{er} café des parents

Le 1^{er} café des parents, mis en place dans le cadre du Comité local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) s'est tenu le 24 novembre. L'occasion d'échanger autour du thème des écrans avec Anne-Sophie Joly, psychologue.

La fréquence du café des parents est fixée à 1 fois par mois. Le prochain rendez-vous aura lieu le **12 janvier à 12h15 à la cafétéria du Carré Sévigné** (entrée libre et gratuite).

■ Renseignements auprès de **Martine Lorée**
au 02 99 83 52 00



La psychologue Anne-Sophie Joly a animé le 1^{er} café des parents.

PATRIMOINE PUBLIC : BILAN ÉNERGÉTIQUE 2010

Le bilan énergétique 2010 du patrimoine public réalisé par l'Agence Locale de l'Énergie (ALE) a été présenté lors du Conseil municipal du 24 novembre. "C'est un bilan consolidé de l'année 2010, le temps d'avoir tous les chiffres, notamment ceux des

consommations basses tension pour tirer un bilan précis de l'éclairage public", précise Claude Gérard, adjoint chargé du développement durable, de l'environnement et des infrastructures.

Quelques chiffres concernant l'éclairage public, la consommation des bâtiments municipaux et véhicules municipaux

• **Évolution des consommations entre 2009 et 2010** : une diminution de 3,5 % des consommations mais une augmentation de 1,8 % du coût.

• **Indicateurs de consommations et de dépenses d'énergie de la Ville** :

- Le poids de l'énergie dans le budget de fonctionnement de la Ville baisse en 2010 mais à 5,6 %, il est très supérieur à la moyenne nationale des villes comparables : 3,4 %.

75 % des consommations sont dues aux bâtiments, 18 % à l'éclairage public et 7 % au car-

burant pour les véhicules et les divers matériels d'entretien de la voirie et des espaces verts.

- La piscine représente 31 % de la consommation des bâtiments municipaux et 2/3 des consommations d'eau.

• **Évolution du prix des énergies entre 2006 et 2010** :

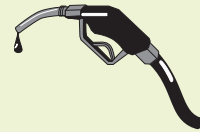
- électricité : + 19 %

- fioul : + 13 %

- gaz naturel : + 16 %

- essence : + 10 %

- gazole : + 7 %



Le contexte : l'objectif de la convention des Maires que la commune a signée en 2009 est de réduire d'ici 2020 de 20 % les consommations d'énergie et les émissions de CO² par rapport à l'année 2006. En 2010, nous constatons une baisse de 7 % des consommations et de 5 % des émissions de CO², en ratio par habitant, par rapport à 2006.

Le constat sur l'évolution des prix :

Les tarifs du gaz naturel augmentent progressivement. Par contre, il y a une accélération de l'augmentation des prix de l'électricité, et "Cesson-Sévigné a une

grosse dépendance par rapport à l'électricité", constate Claude Gérard. Entre 2009 et 2010, la baisse actuelle des consommations ne parvient pas à compenser la hausse des prix.

Concernant les carburants, nous constatons depuis 2008 une baisse des consommations grâce à l'optimisation des usages des véhicules et des machines. Pour l'eau, une légère baisse de la consommation est observée. "Les mesures mises en place en 2011 devraient confirmer ces résultats."

Lorsque l'on compare les ratios par rapport aux autres communes, Cesson-Sévigné a des ratios très élevés, même en enlevant la piscine.

Indicateurs par habitant

Dépense d'énergie par habitant
En €/hab

65

54

40

Cesson-Sévigné

Cesson-Sévigné
(hors piscine)

Ratios nationaux
(entre 10 000 et 50 000 hab)

Consommation d'énergie par habitant
En kWh/hab

851

651

606

SOURCE: ALE

La consommation des bâtiments :

Une maîtrise globale de l'électricité est observée. Concernant les dépenses de gaz, leur augmentation est inférieure à celle observée sur l'indicateur de rigueur de l'hiver (degrés jours).

Un élément important : l'évolution des consommations de gaz par site. Globalement, les bâtiments sportifs ont une évolution qui n'est pas bonne. Par contre, les bâtiments culturels et les écoles ont maîtrisé leurs consommations. *"Les efforts ont été faits là où il y a des responsables"*.

Les mesures qui vont être prises :

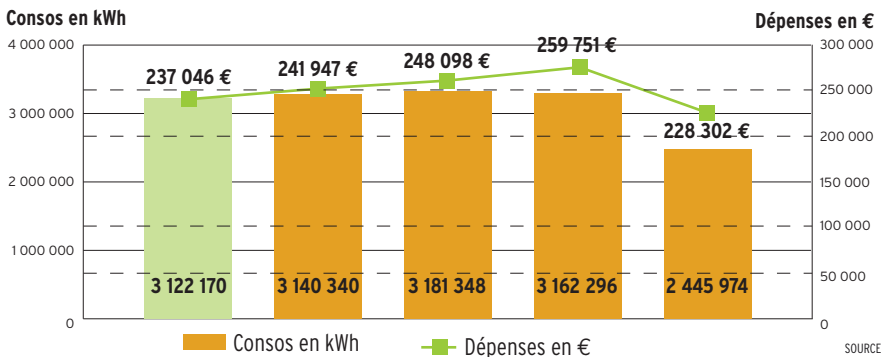
- Une meilleure maîtrise opérée par les services techniques avec les programmations horaires et les températures de chauffage.
- Une campagne va être menée vis-à-vis des utilisateurs, pour éviter le gaspillage. *"C'est de la responsabilité de tous que la consommation baisse dans les équipements sportifs et les salles qui sont à disposition de la population. Il faut un effort collectif."*
- Au début de l'année 2012, des opérations "Display" vont être organisées : il s'agit de communiquer sur des actions concrètes pour consommer moins. *"Cela permettra de dialoguer avec les utilisateurs"*, remarque Claude Gérard. Les bâtiments sportifs vont être ciblés.

L'éclairage public : un bilan positif

31 448 € d'économie réalisées sur 6 mois pour l'année 2010, *"Les engagements sont largement atteints"*. Cela représente - 23 % en consommation. *"Il paraît possible d'atteindre - 40 % sur une année entière"*. De 1h10 à 5h10, tout l'éclairage public est éteint, sauf la rue du Chêne Germain menant à l'hôpital privé, ainsi que l'éclairage du rond-point du Taillis qui a été rétabli. *"De plus, nous avons renforcé l'éclairage aux abords des écoles"*.



Évolution des consommations et dépenses d'éclairage public



> **Le bilan :**

"Nous sommes sur une tendance à la baisse des consommations qu'il conviendra de confirmer dans les années à venir pour atteindre les objectifs de la convention des maires", conclut Claude Gérard.

Pour 2012-2013, le projet de réhabilitation du centre culturel devrait permettre de réaliser des économies, avec l'installation d'une chaufferie bois alimentant

un mini-réseau de chaleur et une réhabilitation thermique du bâtiment qui prévoit d'atteindre un niveau BBC (Bâtiment basse consommation)*.

*Pour la rénovation de bâtiments à usage d'habitation, l'objectif de consommation maximale en énergie primaire est fixé à **80 kWh/m²/an**, modulé selon la zone climatique et l'altitude.

Pour les bâtiments rénovés à usages autres que d'habitation, l'objectif de consommation maximale en énergie primaire est fixé à **- 40 % de la consommation de référence.**



Le projet de réhabilitation du centre culturel en 2012-2013 devrait permettre de réaliser des économies.

le **marché bio**
tous les **mercredis**

Place de l'Église
16h30 - 19h30

UNE UTOPIE BIEN RÉELLE : L'AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE

Les trois adjoints Claudine David, Sylvie Marie-Scipion, et Claude Gérard se sont rendus au salon des maires qui s'est déroulé en novembre. Parmi les sujets évoqués, le constat sur l'autonomie énergétique.

Des villes en Europe font le choix de l'indépendance énergétique, ainsi la communauté de communes du Wörrstادت en Allemagne, forte de 29 000 habitants, a développé en 10 ans un parc d'installations de production d'énergie renouvelable qui assure une production d'électricité deux fois supérieure à ses besoins. Le président de la communauté de commune, Markus Conrad, témoignait le 23 novembre. Ce territoire a su recourir à un bouquet énergétique diversifié alliant éolien, solaire et biomasse, pour son alimentation en électricité et faire face au double défi climatique et énergétique. Certes la réglementation allemande est plus favorable aux énergies renouvelables, mais nos territoires doivent

trouver dans ces exemples matière à construire des projets pour tendre vers l'autosuffisance énergétique. Les réflexions menées dans le cadre du projet urbain Viasilva devront s'y référer. *"Sans attendre, la convention européenne des maires, signée par la ville de Cesson-Sévigné, nous oblige à produire 23% de nos besoins en énergie renouvelable, avant 2020"*, précise Claude Gérard, adjoint chargé du développement durable de l'environnement et des infrastructures. *"Nous devons donc inventer des modèles économiques d'urbanisation qui permettent des investissements mutualisés dans les outils de production d'énergie renouvelable. De plus, le pacte électrique breton doit nous conduire à améliorer le rendement des équipements électriques par tous les moyens disponibles et à exclure le recours au chauffage électrique pour les constructions nouvelles."*

Un tarif pour l'utilisation du stade Roger Belliard

Le midi et le soir, les installations du stade Roger Belliard sont de plus en plus utilisées. Une centaine de personnes pratiquant la course à pied sur le stade ou hors stade et utilisant les vestiaires et douche sans autorisation ont été recensées. Cet usage se fait sur les créneaux dûment accordés aux clubs cessonais. La Ville souhaite renforcer l'hygiène et la sécurité sur les sites, maîtriser les dépenses en fluides et entretien des vestiaires. Elle veille également à valoriser le partenariat avec les clubs implantés sur la Ville et à imposer le principe de l'utilisation systématique de l'ensemble de ses structures sports et loisirs avec encadrement associatif. Au cours d'une réunion sur place, il a été proposé aux utilisateurs non affiliés à un club cessonais de rejoindre les clubs cessonais ou de régulariser cette situation par une adhésion via leur comité d'entreprise cessonaise, **la pratique individuelle et l'accès des licenciés de clubs non cessonais n'étant pas autorisés**. Lors du dernier conseil municipal, un tarif a été créé pour 2012 : il est de 60 € par personne et par an. Un support justificatif de l'adhésion en club ou en comité d'entreprise devra être présenté en cas de contrôle.

Visites du centre de tri en janvier

Rennes Métropole organise des visites pédagogiques gratuites du centre de tri des déchets ménagers à l'intention des particuliers de Rennes Métropole. Inscription obligatoire auprès du numéro vert de Rennes Métropole, 0 800 01 14 31, au moins 48 heures avant la visite.

Le centre de tri "Véolia propreté" se situe au 18, rue Léon Berthault à Rennes (ZI Route de Lorient). Le parcours suit l'idée générale de partir du problème environnemental global pour arriver spécifiquement aux consignes de tri et au recyclage des emballages. Trois lieux, trois thématiques : les enjeux environnementaux (hall d'accueil), les consignes de tri (amphithéâtre), le fonctionnement des installations et le devenir des déchets (salle suspendue). Rendez-vous en janvier, les 11 et 25 à 14h ; le 19 à 18h30 et le 27 à 10h.

■ **Renseignements complémentaires sur le site de Rennes Métropole (www.rennes-metropole.fr) ou au n° Vert (0 800 01 14 31, appel gratuit depuis un poste fixe) du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h.**

Fêtes de fin d'année : fermeture des déchèteries

Les déchèteries et plateformes de déchets verts de Rennes Métropole **fermeront exceptionnellement à 16h** au lieu de 18h (ou 17h) **les samedis 24 et 31 décembre**.

DES VÊTEMENTS DE MODE ENFANTS AVEC MAKIKATA



Florence Huar, propose des vêtements de mode enfants.

Florence Huar a lancé Makikata à la mi-septembre. Elle propose des vêtements de mode enfants de 0 à 10 ans. *“J’ai travaillé en tant que directrice-média dans une agence à Paris, explique la jeune femme. J’ai eu l’idée de me réaliser professionnellement en créant mon entreprise.”* Une idée partagée avec une amie, Céline Legout, qui souhaitait créer des vêtements. Le côté éthique fait partie de leur première démarche : *“Acheter éthique, c’est se faire plaisir et donner un sens à son achat. Le savoir-faire de la France doit être encouragé et préservé”* confie l’auto-entrepreneuse.

Les habits sont confectionnés à l’Atelier Allain Confection à Saint-Pierre-de-Plesquen en Ille-et-Vilaine ainsi qu’à Saint-Denis en région parisienne avec Femmes actives, une association qui a pour but de lutter contre les freins à l’insertion sociale et pro-

fessionnelle des personnes en difficulté. *“C’est une aventure humaine et responsable. Une relation de confiance s’est instaurée très vite.”*

La Cessonnaise a deux enfants : une expérience qui a permis de proposer des idées, comme une ouverture pratique pour les tee-shirts pour passer la tête facilement. Elle réalise également sur les vêtements la sérigraphie, *“écologique et qui tient au lavage”* précise Florence Huar.

■ **Makikata,**
3 rue du Prieuré (village de Forge),
Tél : 02 23 45 15 61 ou 06 89 56 71 32
(sur rendez-vous). Site internet :
www.makikata-boutik.com
Mél : contact@makikata-boutik.com

Vous avez la possibilité de passer vos petites annonces dans la rubrique spéciale "Petites annonces" du site de la ville de Cesson-Sévigné : www.ville-cesson-sevigne.fr

La mairie ne saura être tenue pour responsable de tout préjudice direct et indirect découlant de votre utilisation des petites annonces du CIM.

DEMANDES D'EMPLOI

Jeune femme sérieuse, **aimant les animaux**, pourrait prendre soin du ou des vôtres, lors de vos absences. Disponible de suite, à la journée ou durant vos vacances. Tél : 06 48 12 25 20.

Jeune fille sérieuse et expérimentée, propose de **garder vos enfants** en semaine, en week-end et pendant les vacances scolaires. Avec ou sans aide aux devoirs. Tél : 06 16 15 15 03 ou 02 99 83 20 68.

Jeune homme propose une **animation musicale** pour vos soirées, cocktails, galas d'entreprises. Deux formules : trio swing manouche ou duo violon piano (zigane, classique, tango). Tél : 02 99 83 62 40, Mél : stephanecerveau@yahoo.fr

Mère de famille, professeur des écoles, diplômée de l'éducation nationale, donne **cours de soutien**, aide aux devoirs du CP à la 5^e. Tél : 06 47 04 38 55.

Jeune retraité de la recherche informatique propose ses **services en informatique** (aide à l'installation, configuration, initiation). Tél : 06 01 77 08 48.

Jeune femme spécialisée dans le végétal, possédant une formation supérieure, propose de **entretenir votre jardin** ou de vous aider à le concevoir en privilégiant les méthodes respectueuses de la nature. Paiement Cesu. Tél : 06 89 55 47 02.

Jeune fille, 20 ans, formée par une assistante maternelle, cherche poste d'**employée de maison**, avec garde d'enfant. Libre de suite. Tél : 06 07 68 32 58 ou 09 50 32 27 14.

Dame cherche **heures de ménage** chez particuliers. Disponible les après-midi. Paiement Cesu accepté. Tél : 06 83 53 02 02.

Professeur expérimenté propose **cours de mathématiques** pour suivi et remise à niveau. Tél : 02 99 83 81 27

Donne **cours particuliers à domicile** en histoire-géographie, SVT, anglais, français et espagnol. Solide expérience de la 6^e à la terminale. Déplacement possible. Tél : 06 27 87 75 18.

Femme dynamique recherche emploi d'**auxiliaire de vie jour et nuit**. Déplacement possible. Tél : 06 82 32 60 86.

Jeune fille avec expérience propose de **garder vos enfants** le soir, le week-end et pendant les vacances scolaires. Tél : 06 72 22 42 39.

Jeune fille âgée de 18 ans, titulaire du BEP carrières sanitaires et sociales, recherche **enfants à garder**. Disponible toute la semaine à toute heure. Expérience. Tél : 06 46 18 22 87.

Service "Baby-sitting"

Un classeur-répertoire "Baby-sitting" est à la disposition des familles en recherche de garde occasionnelle pour leurs enfants. Le classeur est consultable à la Maison des Jeunes L'Escale.

- Les jeunes intéressés pour rejoindre le dispositif sont invités à contacter Virginie Madec, animatrice jeunesse à l'Escale : 02 99 83 52 00.

- Les familles intéressées pour participer au dispositif peuvent se renseigner à l'accueil de la direction Action Sociale et Solidarités.

■ **Renseignements auprès de Martine Lorée au 02 99 83 52 00.**

SUPERMARCHÉS

G20

**DU 14 AU 31
DÉCEMBRE 2011**

pour les programmes
QUALITÉ ILLUMINÉE



NOËL G20

LES PRIX ILLUMINENT VOS FÊTES !

DÉPENSER MOINS SANS ALLER LOIN **G20**



LE PETIT Cim

SUPPLÉMENT JEUNESSE • CULTURE • SPORTS • ASSOCIATIONS • CINÉMA

DATES À RETENIR

Informations au 02 99 83 52 00 (direction Sports et Loisirs). L'info municipale en continu :

www.ville-cesson-sevigne.fr

RUBRIQUES : CULTURE, SPORTS
ET ÉDUCATION JEUNESSE



DÉCEMBRE

- VENDREDI 14 : **Noël des Cessonnois**, *hall du centre culturel de 16h à 19h. Gratuit.*
✳ ORG. : VILLE DE CESSON-SÉVIGNÉ.
- SAMEDI 17 : **coupe Nicole Lancien, basket handisport**, à l'espace sportif Bourgchevreuil. (Cosec). *Entrée libre.*
✳ ORG. : HANDISPORT RENNES CLUB.
- SAMEDI 17 : **concert de l'orchestre des jeunes de Haute-Bretagne**, *centre culturel à 20h. Gratuit.*
- MERCREDI 21 : **Noël** avec Tricontine (à partir de 4 ans). *Médiathèque du centre culturel à 15h30. Gratuit.*



- JUSQU'AU 23 : **lettre au Père Noël** pour les 3-8 ans. À déposer dans la boîte aux lettres rouges située à côté du centre culturel.

JANVIER

- MERCREDI 11 : **café mémoire**, de 15h à 17h, à la *cafétéria de la piscine "l'Hippocampe".*
✳ ORG. : VILLE DE CESSON-SÉVIGNÉ.
- JEUDI 12 : **café des parents**. *Cafétéria du Carré Sévigné à 12h15. Entrée libre et gratuite.*
✳ ORG. : VILLE DE CESSON-SÉVIGNÉ. INFOS : 02 99 83 52 00 (MARTINE LORÉE).
- VENDREDI 13 : **vœux au monde économique et aux associations**, *Carré Sévigné à 19h.*
✳ ORG. : VILLE DE CESSON-SÉVIGNÉ.



© TRICONTINE

JEUNESSE

ESCAL'EN'SCÈNE : 15^E ÉDITION



© ELOI STICHELBAUT

À vos agendas ! La nouvelle soirée d'Escal'en'scène aura lieu le 27 janvier, avec, à l'affiche, les groupes *Phonoclub*, *Barbed Wire Blues* et *Endless*.

PROGRAMME VACANCES DE NOËL POUR LES 14-17 ANS À L'ESCALE ET À L'ÉTOURNEL

Dates	Projets, activités ou sorties	Horaires	Tarifs
Lundi 19/12	Accueil informel : jeux, discussion, info, accompagnement de projets...	14h-18h30	
Mardi 20/12	Grande soirée raquette	17h-23h	5 €
Mercredi 21/12	Stage radio	8h-17h30	À définir
Judi 22/12	Soirée "À toi de choisir !" (bowling, karting, Guitar héro...)	20h-23h	À définir
Vendredi 23/12	Pêche partagée et goûter de Noël	14h-17h	

JEUNESSE

PROGRAMME VACANCES DE NOËL POUR LES 10-13 ANS À L'ÉTOURNEL

Dates	Projets, activités ou sorties	Horaires	Tarifs
Samedi 17/12	Match de handball Cesson-Chambéry LNH	15h15	À définir
Lundi 19/12	Accueil informel	14h-18h30	
Lundi 19 et mardi 20/12	Stage couture	9h30-12h30 puis 14h-17h	37 €
Mercredi 21/12	Atelier cuisine "Tenue correcte exigée"	14h-22h30	2 €
Jeudi 22/12	Laser Game	14h-16h30	8 €
Vendredi 23/12	Pêche partageuse et goûter de Noël	14h-17h30	

PROGRAMME VACANCES DE NOËL POUR LES 10-13 ANS À L'ESCALE

Dates	Projets, activités ou sorties	Horaires	Tarifs
Samedi 17/12	Match de handball Cesson-Chambéry LNH	15h15	À définir
Lundi 19/12	Atelier bougie et scrapbooking (apporter une ou deux photos). Apporter un pique-nique	10h-17h30	3 €
Mardi 20/12	Bowling et karting	14h30-18h	13 €
Mercredi 21/12	Atelier cuisine "Tenue de soirée exigée"	14h-22h30	2 €
Jeudi 22/12	Laser Game	14h-16h30	8 €
Vendredi 23/12	Pêche partageuse + goûter de Noël	14h-17h30	

Informations

Inscriptions aux activités et stages "vacances de Noël" à partir de 16h, le vendredi 2 décembre. Les Maisons des jeunes l'Escale et l'Étournel seront fermées du 24 décembre au 2 janvier.

■ **Renseignements :**
**Maison des jeunes l'Escale - allée de
 Champagné. Tél : 02 99 83 52 00.**
**Maison des jeunes l'Étournel - 4, rue
 Carrick-on-Shannon. Tél : 02 99 83 09 68.**
service.jeunesse@ville-cesson-sevigne.fr

CULTURE

LE CENTRE CULTUREL

Tél. : 02 99 83 52 00 - Mél: centre-culturel@ville-cesson-sevigne.fr

Accueil • Billetterie

- mardi, jeudi et vendredi 14h-18h30
- mercredi 10h-18h30
- samedi 10h-12h30
- Fermeture exceptionnelle le samedi 31 décembre

**L'ensemble de la saison culturelle se trouve sur le site de la ville : www.ville-cesson-sevigne.fr.
La plaquette peut être retirée au centre culturel.**

CHANSON FRANÇAISE

Louis Chedid →

Vendredi 16 décembre à 20h30
Carré Sévigné

TARIFS
Plein: 24 €, réduit: 21 € et jeune: 14 €.

THÉÂTRE DE MARIONNETTES

Johnny - Cie Tara Théâtre ↓

D'après *Renégat*, de Jack London - dès 8 ans
Vendredi 6 janvier à 14h30 pour les scolaires et à
20h30, tout public - Auditorium du centre culturel

TARIFS
Plein: 6 €, réduit et jeune: 5 € et scolaire: 4 €.



© BERNARD BENVANT



© MICHEL BAUDY

CULTURE

THÉÂTRE

Henry IV, le bien aimé ↓

Avec : Jean-François Balmer, Béatrice Agenin...
Mardi 10 janvier à 20h30 - Carré Sévigné

TARIFS

Plein : 32 €, réduit : 29 € et jeune : 18 €.



© BERNARD RICHEBE

THÉÂTRE

Des souris et des hommes de John Steinbeck ↓

Avec : Philippe Ivancis, Jean-Philippe Evariste, Jacques Herlin, Gaëla Le Dévéhat ou Emmanuelle Destremau, Jacques Bouanich, Philippe Sarrazin, Emmanuel Dabbous, Bruno Henry, Henri Déus, Hervé Jacobi

Adapté du chef-d'œuvre de John Steinbeck, "Des souris et des hommes" évoque dans un style simple et épuré une amitié poignante et dénonce la différence, le rejet de l'autre. Durant la dépression des années 30 aux États-Unis, George et Lennie entretiennent le rêve d'une vie meilleure. Le premier est petit, vif et réfléchi alors que le second un peu simple d'esprit, est un doux colosse aux mains dévastatrices. Grâce à leur amitié profonde, ils surmontent ensemble les difficultés jusqu'au moment...

Judi 26 janvier à 20h30 - Carré Sévigné

TARIFS

Plein : 22 €, réduit : 20 € et jeune : 13 €.



© DR



© MICHEL LUDVAC

DANSE/ARTS DU CIRQUE

Casse-Noisette ↑**Troupe acrobatique de Dalian**

Fondée en 1951, la Troupe Acrobatique de Dalian est à ce jour l'une des plus étonnantes et attrayantes compagnie chinoise de cirque qui se démarque par sa technique, la modernité de sa mise en scène et le respect d'une culture millénaire.

S'inspirant du célèbre conte écrit par Hoffmann, et du chef-d'œuvre musical de Tchaïkovsky la Troupe de Dalian revisite "Casse-Noisette", avec une création originale où fusionnent danse, arts du cirque et musique. Avec trente-huit acrobates à la technique époustouflante les prouesses s'enchaînent avec une ingéniosité poétique.

Mardi 17 janvier à 20h30 - Carré Sévigné

TARIFS

Plein : 32 €, réduit : 29 € et jeune : 18 €.

MUSIQUE DU MONDE

Gianmarai Testa**Nouvel album - 18 000 jours**

© P. SORIANI

Auteur, compositeur et interprète italien, Gianmarai Testa fait partie de ces artistes qui ont construit leur succès sur scène. Avec sa voix de velours toujours délicatement éraillée, semblable à celle de Paolo Conte, Gianmarai accompagne généralement ses mots d'arrangements musicaux subtils où se mêlent cuivres, instruments à vent et à cordes, pour des mélodies souvent poétiques.

Pour son nouvel album dont la sortie est prévue fin 2011, il nous réserve un métissage musical fidèle à son style mais avec des incursions rock. Accompagné d'une contrebasse, d'une batterie, d'une guitare et d'un saxo, Gianmarai Testa est un artiste à découvrir sur scène où règne une ambiance agréablement confinée, un univers à la fois intime et émouvant.

Vendredi 20 janvier à 20h30 - Carré-Sévigné

TARIFS

Plein : 20 €, réduit : 18 € et jeune : 12 €.

CULTURE

Regards sur la ville : les inscriptions se font dès à présent



La 1^{re} édition de *Regards sur la ville*, une manifestation organisée par le centre culturel dédiée à l'exposition et à la création d'œuvres picturales, se déroulera du 26 au 29 avril 2012. "Regards" artistiques, imaginaires, poétiques, autour d'une thématique: la ville de Cesson-Sévigné. "La ville" dans sa diversité (urbaine et/ou rurale), le territoire cessonnois comme lieu de vie.

Deux catégories sont proposées : **catégorie A :** une exposition sur 4 jours du jeudi 26 au dimanche 29 avril dans différents lieux à proximité du centre culturel. **Catégorie B :** des créations in situ le samedi 28 avril dans des espaces à proximité du centre culturel. Les inscriptions se font dès à présent sur le site internet de la ville, www.ville-cesson-sevigne.fr, dans la rubrique Culture. Cette manifestation est ouverte à tous. Une sélection sera opérée par le jury sur la base des photographies des œuvres qui seront adressées au centre culturel.

■ **Renseignements auprès de Jérôme Ménard au 02 99 83 52 00, Mél : regardssurlaville@ville-cesson-sevigne.fr**

Fermeture exceptionnelle de l'Espace Ferrié

Le Musée des Transmissions l'*Espace Ferrié* fermera exceptionnellement ses portes du **samedi 18 décembre 2011 au mardi 3 janvier 2012 inclus**. Réouverture à partir du mercredi 4 janvier 2012 pour une visite libre de l'exposition permanente concernant l'histoire de l'information et de la télécommunication (des premiers signaux de fumée aux satellites) et des expositions temporaires suivantes :

- "Du minitel à Internet : 30 ans de services en ligne" qui présente au grand public l'aventure du minitel, les services qu'il a permis de faire émerger et son rôle dans le développement d'Internet.
- "Regards croisés" qui met en perspective quelques aspects de la vie opérationnelle des soldats d'hier et aujourd'hui - de la ligne bleue des Vosges aux vallées de la zone verte en Kapisa.

■ **Pratique : Espace Ferrié
6, avenue de la Boulais.
Site : www.espaceferrie.fr**

Le rendez-vous avec la médiathèque

Il était une fois... Noël !

Profitez des vacances pour écouter des histoires de Noël mercredi 21 décembre à 15h30 : Tricontine en a plein sa hotte et revient à la médiathèque pour nous émerveiller les oreilles... N'hésitez pas à vous coiffer d'un bonnet rouge pour 15h30 tapantes (à partir de 4 ans) ! Spectacle gratuit et sans inscription, mais seuls les 50 premiers pourront entrer.



© TRICONTINE

Les horaires pendant les vacances :

Les lundis, mardis, de 15h à 19h ; mercredi, de 10h à 12h et de 14h à 19h ; **vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h**. Fermeture exceptionnelle les samedi 24 et 31 décembre.

DU THÉÂTRE POUR ABORDER LA DIFFÉRENCE



Les élèves de CM2 de Bourgchevreuil et les adultes de l'Esat préparent un spectacle sur le thème de la différence.

Pour la 1^{re} fois, un partenariat s'est mis en place entre les élèves de CM2 de l'école Bourgchevreuil, les adultes de l'Esat (Établissement et service d'aide par le travail) et le centre culturel. L'école Bourgchevreuil et l'Esat sont voisins. *"Ça fait longtemps qu'on se croise mais il n'y a jamais eu de lien*, a précisé Brigitte Thomas, professeur des écoles, *l'idée est de faire des choses ensemble*". Depuis plusieurs années, les enfants font du théâtre avec Hélène Bothorel, de la compagnie Staccato. Dans le cadre du partenariat, les enfants travaillent autour du livre "Le manège de Petit Pierre" de Michel Piquemal, un album qui aborde le thème de la différence.

Les écoliers ont présenté l'histoire le 17 novembre aux adultes et des ateliers se sont mis en place pour en faire une pièce de théâtre. Les adultes de l'Esat vont se charger du décor. *"Nous avons déjà fabriqué Petit Pierre"*, a annoncé Fabrice Richard, animateur avec Anne-Marie Jégau à l'Esat. Le spectacle sera ensuite présenté au centre culturel.

Pour renforcer les liens et changer le regard des élèves face aux personnes en situation de handicap, élèves et adultes assisteront ensemble aux spectacles "Johnny", le 6 janvier et "Jérémy Fisher", le 13 mars présentés au centre culturel.



SPORTS

1 006 km parcourus pour le Téléthon

À l'occasion des 25 ans du Téléthon, une opération vélo était organisée dans les galeries marchandes du magasin Carrefour le samedi 3 décembre. Les licenciés du club OCC cyclisme et des amateurs se sont installés sur des home-trainers pour faire défiler les kilomètres à leur compteur et établir le tour de Bretagne. Dans l'après-midi, même Jennifer Letué, la championne, a participé à cette journée nationale. Au total, 1 006 kilomètres ont été parcourus, soit 1 006 € versés dans la caisse du Téléthon.



OCC Handball



© PHILIPPE RIOU

Les Irréductibles recevront **Chambéry le samedi 17 décembre** à 15h25, au Palais des sports et **Ivry, le mercredi 21 décembre**. À cette occasion, le club propose un pack Chambéry/Ivry plein tarif : 25 € et tarif réduit : 20 €.

À noter : la rencontre Cesson/Chambéry se jouera finalement à 15h25, et non 20h45 comme initialement prévu, en raison de la retransmission du match par France 3.

■ **Vous pouvez réserver vos places sur le site www.cesson-handball.com ou au siège de l'OCC – 43, bd de Dézerseul.**

OCC TENNIS DE TABLE



Stage de Noël du mardi 27 au vendredi 30 décembre, salle Paul Janson.

Le stage est ouvert aux jeunes de 8 ans à 14 ans, adhérent ou non au club. Deux groupes seront constitués : un groupe compétiteurs et un groupe loisirs. Le nombre de places est limité à 24 jeunes. L'inscription devient définitive après avoir reçu les documents suivants : autorisation parentale, médicale pour les non licenciés et le chèque d'inscription : 60 € pour les adhérents au club et 80 € pour les non adhérents.

Avec au programme, le matin, 2h30 de tennis de table (découverte ou perfectionnement), pique-nique de 13h à 14h et détente jeux (apporter son pique-nique), l'après midi : piscine, laser game, sports collectifs, autres activités et tennis de table en fin de journée.

■ **Renseignements : Tél : 06 67 39 80 89 uniquement les mardis et jeudis de 12h à 14h.**

Mél : anthonybreton.ping@gmail.fr

PISCINE



Horaires d'ouverture de la piscine pendant les vacances scolaires : du lundi au vendredi, de 10h à 21h ; le samedi et dimanche de 9h à 19h.

Modifications pour les vacances de Noël : fermeture complète de la piscine les dimanches 25 décembre et 1^{er} janvier ; ouverture les samedis 24 et 31 décembre 2011 de 10h à 15h. Le lundi 26 décembre, ouverture de 14h à 21h.

OCC Gymnastique : le calendrier 2012 est arrivé !



Composé de 12 pages recto/verso, on peut y découvrir les 12 équipes de gymnastes, du baby Gym à la division fédérale et l'équipe mixte de tumbling de la saison 2011/2012.

Sa vente (5 €) permettra le financement des différentes actions du club. Il est possible de venir le feuilleter dans la salle de gymnastique tous les soirs à partir de 17h.

OCC Rando

Les randonnées organisées par le club sont ouvertes à tous. Participation : 2 €.

• **Dimanche 18 décembre** le matin, rando de 12 km à Saint-Sulpice à l'Orée de la forêt. L'après-midi, marche de 12 km à Acigné, sur le circuit Les Pellerins (variante possible).

Départ des randonnées du siège de l'OCC, base de loisirs de Dézerseul, le matin à 8h30 et l'après-midi à 13h45.

■ **Contact : Claude Bouteiller**
au 06 65 76 06 88.
Courriel : claudetbtlr@gmail.com

Golf

Stages d'hiver adultes, initiation et perfectionnement, à partir du 3 janvier et durant 10 semaines : 8 séances d'1h + 2 séances de 2h. Possibilité le mardi, jeudi, vendredi et samedi. Tarif : 135 € + 32 €.

■ **Inscription auprès de Philippe Poncet**
au 06 21 91 53 90.

Coupe Nicole Lancien samedi 17 décembre

Un tournoi inter-régional Coupe Nicole Lancien est organisé samedi 17 décembre par le Handisport Rennes Club, de 9h à 18h, à l'espace Bourchevreuil. Entrée libre. Depuis plus de 50 ans maintenant, le handibasket se développe en France et plus particulièrement en Bretagne. Discipline paralympique à part entière, le handibasket



est l'une des disciplines les plus spectaculaires des handisports. Pour la seconde année consécutive, le Handisport Rennes Club s'est porté volontaire pour organiser la Coupe Nicole Lancien qui est l'événement majeur de l'année pour les régions Bretagne, Normandie et Pays de Loire en matière de handibasket. Une dizaine d'équipes issues de clubs de handibasket du grand ouest est attendue. À cette occasion, la commission Inter régionale Handibasket Bretagne - Pays de Loire procédera à la remise officielle du titre de Champion Bretagne - Pays de Loire 2011/2012.

■ **Renseignements : Tél : 06 85 42 02 32 ou**
handisport.rennes.club@wanadoo.fr

“ALLIANCE POUR CESSON-SÉVIGNÉ”, UNE NOUVELLE ASSOCIATION

L'association “Alliance pour Cesson-Sévigé” a vu le jour le 17 octobre. Afin de mieux répondre aux enjeux actuels et futurs de la commune, les deux équipes d'opposition de 2008 ont ainsi décidé à l'unanimité de leurs membres, de regrouper leurs forces et leurs moyens. Cette association se fixe pour objectif de favoriser des échanges citoyens à Cesson-Sévigé, en rassemblant largement, autour des valeurs du Centre, de la Droite et au-delà, toutes celles et ceux qui souhaitent faire un travail d'observation, de réflexion citoyenne, de propositions et d'information politique. Elle ambitionne aussi de fédérer tous les Cessonnais, “*inquiets de ce qui se profile pour Cesson-Sévigé*”, et désireux de s'impliquer dans la politique communale.

L'association est gérée par un conseil d'administration composé des personnes suivantes : Christophe Lotz, président ; Annick Rocca, vice-présidente ; Jean-Pierre Savignac, secrétaire ; Florence Kervern, secrétaire-adjointe ; Françoise Gobaille, trésorière ; Patrick Derennes, trésorier-adjoint ; Fatima Aignel, Amaury Behaghel, Alain Lebreton, Albert Plouhinec et Jean-Louis Poisson.

Se voulant avant tout un espace privilégié de débats démocratiques, l'association organisera son travail autour de plusieurs commissions : développement urbanistique, environnement, logement, vie culturelle sportive et associative, jeunesse, besoins d'une population vieillissante, vie familiale, fiscalité, emploi, vie économique.

■ **Contact : Christophe Lotz au 06 88 23 29 55 ou christophe.lotz@wanadoo.fr**

Accordanse organise une sortie à l'opéra Garnier

L'association des Élèves et Parents du pôle Musique et Danse de Cesson propose un voyage à Paris, le dimanche 13 mai afin de visiter l'Opéra Garnier et assister au ballet “L'histoire de Manon”, de Kenneth MacMillan sur une musique de Jules Massenet. Le trajet s'effectuera en car (départ à 7h et retour à 21h). Tarif : 55 € par personne et tarif réduit de 45 € pour les adhérents Accordanse.

■ **Renseignements au 02 99 62 03 53 ou accordanse@laposte.net**

Retraite active

Séjour : Carry-le-Rouet du 28 avril au 5 mai. Rennes-Marseille en avion. Séjour en pension complète. Excursion à Marseille, Cassis-Aix en Provence, les Baux de Provence, la Camargue, le Luberon. Inscriptions impératives avant le 20 décembre.

■ **Renseignements complémentaires auprès de Janine Jourdan au 06 75 17 01 86**

Activités Chants de marins : prochaine répétition le jeudi 5 janvier (heure et salle habituelles).

Vidéo Club Cessonnais

Daniel Reymond, membre du club, interviendra le vendredi 16 décembre à 20h15, au local, 43, Bd de Dézerseul (bâtiment de l'OCC - 1^{er} étage), pour une présentation et une démonstration du logiciel de montage Proshow qui permet la réalisation de diaporamas avec photos animées. La soirée se terminera par des films des adhérents.

UCA

Gagnez des coffrets garnis du 17 au 24 décembre, chez les commerçants adhérents à l'UCA. Vous pouvez retirer vos bulletins de participation dans les commerces participants.

Union nationale des combattants

Hommage aux fusillés de la Maltière : le vendredi 30 décembre à 11h. Départ Place du marché à 10h15 en covoiturage. Repas et galette des Rois le samedi 14 janvier à 12h30, à la Touche Ablin, 10 € par personne, boisson non comprise.

■ **Inscription auprès de M. Renou au 02 99 83 32 81 avant le 9 janvier.**

Assemblée générale le dimanche 22 janvier à 9h30, à la Touche Ablin.

LA PASSERELLE LANCE UN APPEL AUX DONS



Les bénévoles de la Passerelle s'activent le jeudi matin pour préparer l'accueil de l'après-midi.
À gauche, Raymonde Billaud, présidente de l'association.

L'épicerie sociale La Passerelle lance un appel aux Cessonnais pour récupérer des jouets, des cadeaux pour les enfants des demandeurs d'asile du n°33 de la rue de Rennes ainsi que pour les enfants de leurs bénéficiaires cessonnais, soit au total, environ 40 enfants âgés de 4 à 17 ans. La même équipe de sept bénévoles se relaie depuis la création de la Passerelle, en avril 2007. "En 5 ans, nous avons vu 236 familles", précise Raymonde Billaud, présidente de l'association dont le but est de venir en aide aux

plus démunis. Pour faire face à la demande de plus en plus forte, les horaires d'ouverture sont élargis d'1 heure : l'ouverture est désormais proposée le jeudi, de 14h à 17h30.

■ **La Passerelle, 4, mail de Bourchevreuil.**
Contact : Raymonde Billaud au 06 81 12 74 96
ou raymonde.billaud@wanadoo.fr
(pour le dépôt, il est demandé de passer le jeudi matin de préférence).

AVF CESSON-SÉVIGNÉ

- **Gôûter de Noël le vendredi 16 décembre** à 15h, salle de la Touche Ablin. Inscriptions auprès des hôteses.
- **Sortie à Paris le samedi 17 décembre** avec l'association "Art et poésie", pour la visite de la collection Stein. Il reste quelques places.
- **Galette des Rois : vendredi 20 janvier** à 15h, salle de la Touche-Ablin, participation 2 € par personne, inscriptions auprès des hôteses

• Activités artistiques et manuelles : **cartonnage** le jeudi, de 9h30 à 12h. Depuis début novembre, cette activité dans la nouvelle salle de tennis de table Paul Janson.

À noter : la bourse aux vêtements de printemps se déroulera en mars 2012, la coupe de golf AVF est prévue la dernière semaine de mars.

■ **Renseignements et inscriptions au 02 99 83 44 54 ou au 06 81 85 02 78.**

OCC CARAMBOLE : UN DON DE 500 € À L'ASSOCIATION PANDIASSOU



De gauche à droite, Yvon Roze, trésorier de Carambole ; Élodie Demets, présidente de Carambole ; Jean Rémy, président de Pandiassou et Jean-Gérard Willemain, trésorier de Pandiassou.

L'association OCC Carambole, forte du succès remporté par les 6 représentations de la pièce "Toc-Toc" de Laurent Baffie en janvier 2011, a souhaité apporter son soutien à l'association solidaire Pandiassou par un don de 500 euros, somme qui sera intégralement utilisée dans la construction de maisons. Ce don a eu lieu le 21 novembre en présence de Elodie Demets et Yvon Roze, présidente et trésorier

de Carambole et de Jean Rémy et Jean-Gérard Willemain, président et trésorier de Pandiassou. Les contributeurs savent l'importance de ce soutien et espèrent que les représentations des 20/21/22 janvier et 3/4/5 février, de leur prochaine pièce "Batailles intimes" sur des textes de Jean-Michel Ribes connaîtront le même succès et permettront une contribution similaire.

ACAT CESSON-SÉVIGNÉ

L'appel du mois de décembre de l'Acat concerne Bahreïn.

Depuis février, les opposants au régime ont rejoint le mouvement révolutionnaire du Printemps arabe et revendiquent leurs libertés. Une initiative accueillie par la monarchie bahreïnienne avec une grande violence et une répression judiciaire à grande échelle. Il s'agit d'intervenir auprès des autorités pour :

- cesser immédiatement le recours à la violence à l'encontre des personnes manifestant des critiques à l'égard du régime bahreïni ;
- libérer les personnes poursuivies en raison de leurs

opinions et abandonner les poursuites à leur encontre ;

- enquêter sur les actes de torture et les mauvais traitements perpétrés depuis le début du mouvement de protestation et poursuivre leurs auteurs

Retrouvez le courrier proposé dans la rubrique "appel du mois" sur le site

<http://acat-cesson-thorigne.asso-web.com>

(Mais aussi les appels urgents pour : le Sri Lanka (passage à tabac par la police), le Maroc (détention prolongée de prisonniers d'opinion sahraouis).

ASSOCIATION "LOISIRS ET CULTURE" CINÉMA ART ET ESSAI "LE SÉVIGNÉ"

43, rue du Muguet. Tél./fax/répondeur : 02 99 83 12 21 (horaires donnés le lundi soir).

Programme sur le www.ville-cesson-sevigne.fr et sur le www.cine35.com

- Plein tarif : 6,80 euros et réduit : 5 euros
- Carte fidélité : 3 euros + 10 places à 4,20 euros = 45 euros • Recharge fidélité et carnet : 42 euros.
- Carte collège et Escalé : 3,50 euros • Tarif le samedi à 15h pour film Art et essai : 2,50 euros.

www.ville-cesson-sevigne.fr

RUBRIQUE: CINÉMA

Vu son succès, le film *Intouchables* sera repris juste avant Noël.

- **Lundi 19 décembre** : Hussam Hindi, directeur artistique du festival du film britannique de Dinard, parlera du dernier film de Robert Guédiguian *Les neiges du Kilimandjaro*.
- **Jedi 29 décembre** : Corto Fajal présentera *Jon face aux vents*, un superbe documentaire qu'il a tourné à toutes les saisons en Laponie.

SEMAINE DU 14 AU 20 DÉCEMBRE

Hugo Cabret

USA - 2h02 - VF - Numérique 3D et 2D

Sortie nationale - Film pour enfants à partir de 6 ans
de Martin Scorsese, avec Ben Kingsley, Sacha Baron Cohen

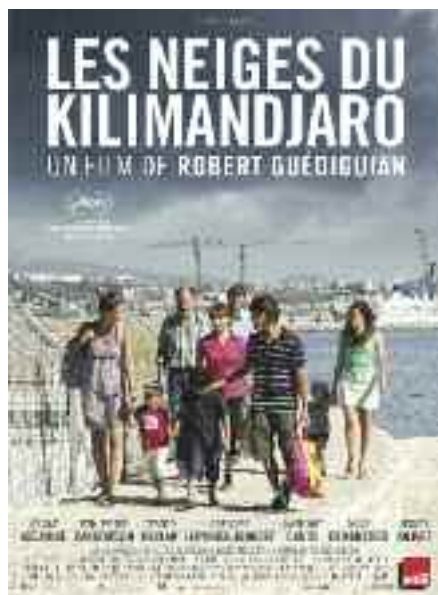
- Mercredi 14 décembre à 20h30 (3D)
- Vendredi 16 décembre à 20h30 (3D)
- Samedi 17 décembre à 17h30 (2D)
- Dimanche 18 décembre à 17h30 (2D)
- Mardi 20 décembre à 20h30 (3D)

Les neiges du Kilimandjaro

France - 1h47 - Numérique

de Robert Guédiguian avec Ariane Ascaride,
Jean-Pierre Darroussin

- Samedi 17 décembre à 20h30
- Dimanche 18 décembre à 15h
- Lundi 19 décembre à 20h30 : Discussion avec Hussam Hindi, Directeur artistique du Festival du film britannique de Dinard.



>>

CINÉMA

➤ **Sleeping beauty**

Australie - 1h41 - Numérique
 Film interdit aux moins de 16 ans
 de Julia Leigh avec Emily Browning,
 Rachael Blake

- Jeudi 15 décembre à 20h30
- Dimanche 18 décembre à 20h30



Mission : Noël

Les aventures de la famille Noël

1h38 - USA - GB - VF - Numérique 2D
 Film d'animation à partir de 3 ans
 de Sarah Smith avec James McAvoy,
 Hugh Laurie

- Samedi 17 décembre à 15h

SEMAINE DU 21 AU 27 DÉCEMBRE

Mission : Noël

Les aventures de la famille Noël

1h38 - USA - GB - VF - Numérique 2D
 Film d'animation à partir de 3 ans
 de Sarah Smith avec James McAvoy, Hugh Laurie
 • Samedi 24 décembre à 15h



Intouchables

France - 1h52 - Numérique
 d'Eric Toledano, Olivier Nakache avec François
 Cluzet, Omar Sy
 • Vendredi 23 décembre à 20h30

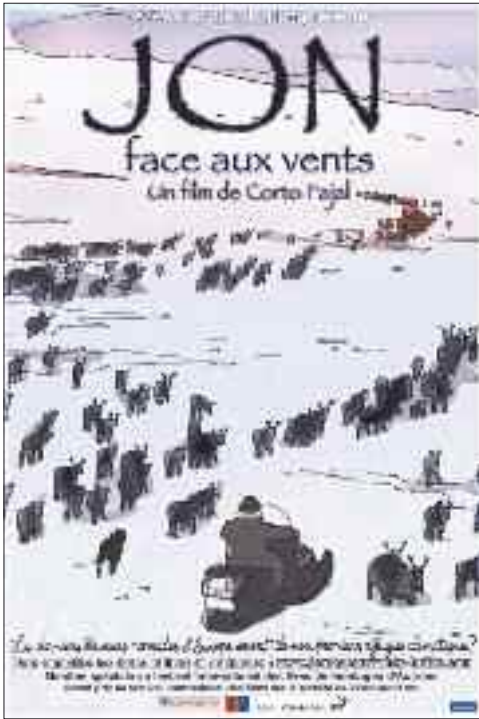
Hollywood

France - 1h47 - Numérique
 de Frédéric Berthe, Pascal Serieis avec Florence
 Foresti, Jamel Debbouze
 • Jeudi 22 décembre à 20h30
 • Lundi 26 décembre à 20h30
 • Mardi 27 décembre à 20h30

Le jour le plus court

1h28 - Programme conseillé à partir de 12 ans
 Chienne d'histoire - Madagascar, carnet de voyage
 - Mendelssohn est sur le toit - Irinka et Sandrinka
 - Bonsoir Monsieur Chu - La Saint Festin
 À l'occasion de la première édition du "Jour le plus
 Court", une sélection de courts-métrages d'animation
 autour du voyage et de l'Histoire est proposée.
 • Mercredi 21 décembre à 20h30

SEMAINE DU 28 DÉCEMBRE AU 3 JANVIER

**Jon face aux vents**

France - Suède - 1h17 - Numérique

Documentaire de Corto Fajal

- Jeudi 29 décembre à 20h30, en présence du réalisateur Corto Fajal
- Lundi 2 janvier à 17h30
- Mardi 3 janvier à 20h30

Le Chat Potté

USA - VF - 1h31 - Numérique 3D et 2D

Film d'animation à partir de 6 ans

de Chris Miller avec Antonio Banderas, Salma Hayek

- Mercredi 28 décembre à 17h30 (2D)
- Vendredi 30 décembre à 17h30 (3D)
- Lundi 2 janvier à 15h (2D)

L'art d'aimer

France - 1h25 - Numérique

d'Emmanuel Mouret avec François Cluzet, Julie Depardieu

- Mercredi 28 décembre à 20h30
- Vendredi 30 décembre à 20h30
- Lundi 2 janvier à 20h30





DES COFFRETS GARNIS À GAGNER

cession-sévigné



Bulletin de participation
chez tous les adhérents de l'UCA

offerts par
vos commerçants
et artisans

du 17^{au}
24^{dec}
embre